

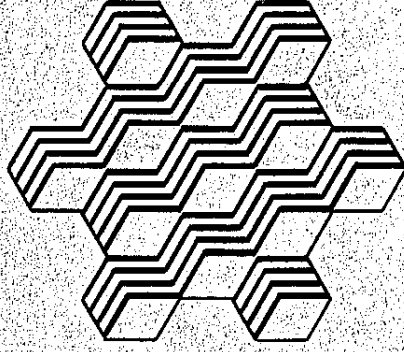


PROGRAMME D'ÉTUDES

FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE

• 4^e secondaire

FORMATION GÉNÉRALE



FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE

- **4^e secondaire**

FORMATION GÉNÉRALE

Approuvé par les comités catholique et protestant
du Conseil supérieur de l'éducation
les 28-29 août et 31 octobre 1980

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1980

ISBN 2-550-01470-7

Troisième tirage — version modifiée, octobre 1980

Dépôt légal — Premier trimestre 1981
Bibliothèque nationale du Québec.

Il m'est agréable de confirmer que le programme d'études de français langue maternelle pour la formation générale à l'enseignement secondaire, édité en conformité des articles 12 et 33 du Règlement numéro 7 relatif au cadre général d'organisation de la classe maternelle, du niveau primaire et du niveau secondaire, a reçu l'approbation des comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation et constitue un programme officiel dont j'autorise l'utilisation dans toutes les écoles, à compter du 1er juillet 1981.

Le ministre de l'Éducation,

Camille Laurin, m.d.

Ce programme est destiné aux élèves
inscrits au cours de formation générale.
Toute utilisation pour d'autres élèves
suppose certaines adaptations.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
ORIENTATIONS GÉNÉRALES.....	7
• Buts de l'enseignement du français.....	9
• Processus d'apprentissage.....	10
• Finalités de l'école.....	11
PROGRAMME D'APPRENTISSAGE.....	13
• Objectifs généraux	15
— compréhension.....	16
— production.....	17
— valeurs socio-culturelles.....	18
• Objectifs terminaux	25
— compréhension.....	29
— production.....	39
• Contenus d'apprentissage	45
— ensembles de pratiques de compréhension.....	51
— ensembles de pratiques de production.....	51
— activités d'objectivation de la pratique et d'acquisition de connaissances.....	55
— intention de s'informer sur un sujet donné.....	56
— intention d'informer quelqu'un sur un sujet donné.....	57
— intention de s'informer en vue d'actions à poser.....	60
— intention de s'informer sur les opinions de quelqu'un.....	64
— intention d'exprimer ses opinions sur un sujet donné.....	65

- intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde	66
- les rapports émetteur/récepteur/référent, l'environnement.....	72
- discours narratif et descriptif	78
- discours analytique	86
- discours argumentatif	90
- lexic	96
- syntaxe de la phrase et du discours	100
- orthographe d'usage	107
- orthographe grammaticale	109
- éléments prosodiques	115

TERMINOLOGIE	119
--------------------	-----

ASPECTS OBLIGATOIRES DU PROGRAMME	119
---	-----

ÉVALUATION	120
------------------	-----

INTRODUCTION

RÔLE D'UN PROGRAMME NATIONAL D'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Parmi les initiatives prises par l'État pour faire du français un instrument d'épanouissement personnel et social et un facteur d'identification collective, il faut considérer comme essentielle celle qui consiste à donner aux institutions scolaires un programme qui, par ses orientations, ses objectifs et son contenu, contribue à améliorer la qualité de l'enseignement du français.

L'État a pleinement conscience qu'un programme d'enseignement est un instrument parmi d'autres et que la qualité de l'enseignement repose aussi sur la compétence des maîtres et, à un moindre degré, sur la valeur du matériel didactique et de l'organisation scolaire.

Mais, en faisant profiter le milieu des derniers progrès accomplis par les sciences du langage, le programme fournit des contenus plus pertinents et plus précis et permet d'adopter des processus d'apprentissage plus rigoureux et plus efficaces. De plus, par sa cohérence et sa précision, un programme oriente l'organisation et la planification de l'enseignement, l'évaluation des apprentissages et l'élaboration du matériel didactique. Un programme permet également d'identifier les sujets pour lesquels il y a lieu de soutenir l'action des maîtres. Enfin il constitue un instrument important pour les institutions responsables de la formation des maîtres et de la recherche en sciences de l'éducation. C'est en ce sens qu'un programme national contribue à améliorer la qualité de l'enseignement du français.

LE PROGRAMME-CADRE DE 1969

On ne peut comparer le programme-cadre de 1969 au présent programme sans rappeler que le propre d'un programme-cadre est de donner des orientations générales et de remettre aux institutions régionales et locales la responsabilité de se donner elles-mêmes des instruments précis. La plupart des institutions scolaires se sont engagées dans cette tâche et il y a lieu de reconnaître que les programmes institutionnels qu'elles ont

produits, ont apporté, d'une façon ou d'une autre, des précisions qu'il n'appartenait pas au programme de 1969 de donner. Le présent programme n'est pas un programme-cadre : il fournit non seulement des orientations générales, mais aussi des objectifs d'enseignement et des contenus d'apprentissage pour chaque degré du Secondaire. Toute comparaison entre les deux programmes exige donc qu'on tienne compte des intentions différentes qui ont présidé à leur rédaction.

L'objectif général

Le programme de 1969 proposait, comme objectif général, de « Faire de la langue de l'élève un instrument de plus en plus perfectionné au service de la communication et de la pensée ». Le présent programme maintient cette orientation, mais l'explicité par des objectifs généraux et des objectifs terminaux.

Les quatre savoirs

Le programme-cadre soulignait la nécessité d'enseigner et la langue orale et la langue écrite. Cette contrainte a amené le milieu à établir une division marquée entre lire/écrire, d'une part, et écouter/parler, d'autre part. La dynamique de la communication et de l'apprentissage n'impose pas un tel cloisonnement. Il faut en effet reconnaître que plusieurs habiletés langagières (ex. : tenir compte des caractéristiques du destinataire) valent autant pour la communication orale que pour la communication écrite. Le présent programme, tout en maintenant le principe de l'enseignement de l'oral et de l'écrit, regroupe, dans un ensemble, les objectifs communs au savoir lire et au savoir écouter, et regroupe dans un autre ensemble, les objectifs communs au savoir écrire et au savoir parler. C'est ce qui explique que le présent programme s'articule autour des deux axes suivants : l'habileté à comprendre et l'habileté à produire des discours.

Le processus méthodologique

Le programme-cadre proposait une méthodologie qui reposait globalement sur les concepts de « mise en situation » et « d'exploitation ». La « mise en situation »

se justifie par la nécessité de proposer aux élèves des activités de communication motivantes pour favoriser un meilleur apprentissage de la langue.

Comme il s'agit là d'une contrainte commune à toutes les disciplines, le présent programme met plutôt l'accent sur le processus d'apprentissage qu'exige le développement des habiletés langagières. Il appartiendra donc aux guides pédagogiques et au matériel didactique de faire des suggestions méthodologiques relatives aux mises en situation. Quant à « l'exploitation », elle est redéfinie par le processus d'apprentissage.

Les contenus d'enseignement

Dans plusieurs milieux, l'application du programme-cadre a donné lieu à une exploitation abusive des thèmes, parfois au détriment de l'exploitation des discours. Compte tenu que le développement des habiletés langagières n'est pas spécifiquement lié à un sujet donné, le présent programme ne retient aucun thème. Le choix d'un thème relève des moyens que le maître peut utiliser pour organiser son enseignement.

Le programme de 1969 proposait l'exploitation d'une série de situations de communication courantes et de discours littéraires. Le présent programme propose de placer les élèves dans des situations qui leur permettront d'exercer les principales fonctions du langage (informer, s'informer, s'exprimer, et satisfaire un besoin d'imaginaire). Pour chaque degré, le programme propose de privilégier des discours propres à assurer l'exercice de ces fonctions.

Si le programme-cadre proposait d'exploiter des situations de communication, il ne soulignait d'aucune façon l'importance des composantes qui en influencent la compréhension ou la production. Comme c'est à partir de ces composantes qu'on peut déterminer la clarté et l'efficacité d'un message, l'enseignement des formes de communication s'est fait difficilement. Le présent programme énumère et précise chacune de ces composantes et, dans les **Contenus d'apprentissage**, indique comment les traiter.

Quant à la langue, les contenus proposés par le programme de 1969 se limitaient à de grandes catégories (ex. : le bon usage orthographique, la phrase, etc.) et fournissaient quelques précisions pour leur exploitation. Le présent programme précise, pour chaque degré, tous les éléments notionnels à traiter en classe. Il propose donc, pour chaque degré, des contenus précis pour l'enseignement de l'orthographe d'usage, de l'orthographe grammaticale, de la syntaxe et des éléments prosodiques.

De plus, à l'étude du fonctionnement de la langue, le présent programme ajoute l'étude du fonctionnement des discours. Cette dimension vise à rendre les élèves capables de raconter, de décrire, d'analyser et d'argumenter. À cet égard, le présent programme concrétise une grande partie de ce que le programme-cadre esquisait quand il traitait de la formation de la pensée.

LE PROGRAMME DU PRIMAIRE

La rédaction du programme du Secondaire a volontairement été entreprise à la suite de la rédaction du programme du Primaire, afin d'assurer une profonde continuité d'un niveau à l'autre et de déterminer clairement ce qui est propre à chacun de ces niveaux.

Les deux programmes proposent comme objectif général le développement des habiletés langagières et retiennent le même processus d'apprentissage : pratique de discours, objectivation de la pratique et acquisition de connaissances. Le programme du Secondaire ajoute un objectif général rattaché aux valeurs socio-culturelles que véhiculent les discours en usage dans la communauté francophone.

Comme celui du Primaire, le programme du Secondaire traite des composantes de la situation de communication, du fonctionnement de la langue, des techniques et des outils. À ces contenus, le programme du Secondaire ajoute l'étude du fonctionnement des discours (narratif, descriptif, analytique et argumentatif) et l'étude de discours qui ne pouvaient être abordés au Primaire (ex. : la

nouvelle littéraire, l'article-critique, etc.). Dans les cas où les deux programmes proposent les mêmes discours (ex. : le conte), les différences de contenu apparaissent dans les éléments notionnels rattachés à ces discours ou dans la façon de les traiter en classe. Enfin, pour un très grand nombre d'éléments notionnels, le programme du Secondaire exige que les élèves aient plus que des connaissances implicites. L'explicitation de certains phénomènes et leur généralisation constituent un des traits permettant de différencier les deux programmes.

L'ÉLABORATION DU PROGRAMME

Le programme d'enseignement du français au Secondaire a été élaboré par une équipe de conseillers pédagogiques, en tenant compte des avis des enseignants, des autres conseillers pédagogiques, des universitaires, de l'Association québécoise des professeurs de français et d'un comité consultatif du ministère de l'Éducation regroupant les représentants de divers secteurs de l'enseignement. Une première consultation a permis aux rédacteurs du programme de fixer clairement les orientations et les objectifs généraux, et de mieux délimiter les éléments notionnels. La deuxième consultation a permis de préciser les éléments notionnels et de déterminer, pour chaque degré, les objectifs terminaux et les contenus d'apprentissage.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Le programme national d'enseignement du français langue maternelle est un document officiel dans lequel sont décrits les objectifs et les contenus d'apprentissage que l'État considère comme essentiels dans la formation des enfants de la communauté québécoise. Le choix de ces objectifs et de ces contenus repose sur une conception de la classe de français, conception qu'on peut décrire par le biais des deux coordonnées suivantes: les buts de l'enseignement du français et le processus d'apprentissage qui en découle.

LES BUTS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

La langue maternelle est un instrument de communication personnelle et sociale. Le rôle de la classe de français, tant au Primaire qu'au Secondaire, est de développer chez les élèves l'habileté à utiliser efficacement cet instrument. Amener l'élève à savoir lire et écouter, à savoir écrire et parler, est le premier but de l'enseignement du français.

La langue maternelle constitue également un des moyens privilégiés par lequel une collectivité révèle et exprime ses valeurs. La classe de français doit faire en sorte que la langue soit pour l'élève un facteur de personnalisation et de socialisation. Elle atteindra ce but en amenant l'élève à reconnaître les valeurs socio-culturelles véhiculées par la langue et par les discours en usage dans la communauté québécoise, et à se situer par rapport à ces valeurs.

L'habileté à communiquer

L'habileté à communiquer oralement et par écrit suppose la capacité d'utiliser la langue à différentes fins et dans différentes situations. Parler ou écrire avec clarté et efficacité, c'est être capable de choisir et d'organiser ses mots et ses phrases en tenant compte de son intention de communication. C'est aussi être capable d'adapter son message aux circonstances de temps et de lieu dans lesquelles se déroule la communication. Enfin, savoir écrire et parler, c'est être capable de respecter le fonctionnement de la langue (les contraintes

lexicales, orthographiques, syntaxiques et prosodiques) et le fonctionnement des discours (narratif, descriptif, argumentatif et analytique).

De même, savoir lire et écouter, c'est non seulement être capable de donner du sens aux mots et aux phrases, mais c'est aussi pouvoir saisir la signification particulière qu'ils prennent dans la situation où ils sont lus ou écoutés, en tenant compte de celui qui les dit et des circonstances dans lesquelles ils sont dits. Savoir lire et écouter suppose évidemment la connaissance du fonctionnement de la langue et celle du fonctionnement des discours.

La classe de français atteindra donc son but si, d'une part, elle permet à l'élève de comprendre et de produire différents discours dans différentes situations et si, d'autre part, elle lui permet de découvrir et de maîtriser le fonctionnement de la langue et le fonctionnement des discours.

Les valeurs socio-culturelles

Il n'est pas à démontrer que la langue constitue un moyen privilégié par lequel une collectivité se révèle et s'exprime. Si la façon de voir, de penser et de sentir le réel et les valeurs qui orientent la vie d'une collectivité sont nécessairement véhiculées dans un message publicitaire ou dans un éditorial, cette façon et ces valeurs sont plus spécifiquement exprimées dans les oeuvres littéraires, particulièrement celles qui appartiennent à l'héritage de la communauté ou celles qui marquent la vie culturelle de cette communauté. L'enseignement de la langue maternelle ne peut ignorer cette dimension fondamentale et doit permettre à l'élève de découvrir les valeurs socio-culturelles propres à la communauté québécoise et de reconnaître dans quelle mesure il partage ces valeurs pour se les approprier ou pour les renouveler.

Les habiletés langagières et les valeurs socio-culturelles constituent donc les deux principaux axes autour desquels s'organise l'enseignement de la langue maternelle.

La langue enseignée

L'école doit assurer les apprentissages que l'enfant ne pourrait faire ou qu'il ferait difficilement s'il était laissé à lui-même dans son milieu. Appliqué à l'enseignement du français, cela signifie, entre autres choses, que la classe de langue maternelle doit développer non pas la maîtrise de la langue familière orale (le milieu y pourvoit), mais la maîtrise de la langue dont la communauté francophone fait usage dans les différentes sphères de ses activités.

Sans exclure les formes d'utilisation poétique de la langue, sans condamner l'emploi de la langue familière dans les situations qui le justifient, la classe de français visera à faire maîtriser le français correct, celui qui permettra à l'élève de participer à la vie sociale et culturelle de la communauté francophone.

LE PROCESSUS D'APPRENTISSAGE

Chaque discipline assumée par l'école privilégie certains processus d'apprentissage. Celle qui vise le développement d'attitudes procède différemment de celle qui vise le développement de l'esprit scientifique. L'enseignement du français, parce qu'il vise le développement des habiletés langagières, privilégie un processus d'apprentissage qui repose essentiellement sur la pratique de discours, l'objectivation de cette pratique et l'acquisition de connaissances.

La pratique de discours

Toute habileté, quelle qu'elle soit, se développe par la pratique. La classe de français assurera le développement des habiletés langagières si elle place l'élève dans des situations où il aura effectivement à lire, à écouter, à écrire et à parler. Plus ces pratiques seront réelles (c'est-à-dire réalisées pour les fins pour lesquelles elles le sont habituellement), plus l'élève développera son habileté à communiquer oralement ou par écrit. Enfin, comme toute habileté se développe davantage par des pratiques répétées et variées, la classe de français, en proposant à l'élève différentes pratiques de production et

de compréhension de discours, lui permettra de développer ses habiletés langagières.

L'objectivation de la pratique

Tout retour et toute réflexion sur les facteurs qui ont influencé une action, un comportement ou une attitude, assurent une meilleure prise en charge de cette action, de ce comportement ou de cette attitude. De même, le fait d'examiner l'objet de son action pour savoir comment il est fait ou pourquoi il est ainsi fait, accroît la maîtrise de cette action.

Ce processus d'objectivation s'applique à l'enseignement de la langue maternelle. En effet, en amenant l'élève à observer, à expliquer et à évaluer sa pratique et son expérience langagière, en lui permettant de dégager les facteurs qui influencent sa façon de comprendre ou de produire un discours, et en lui faisant saisir comment ce discours est fait, la classe de français développera davantage son habileté à lire et à écouter, à écrire et à parler.

La pratique de discours et l'objectivation de cette pratique est, quelle que soit la méthodologie utilisée, le processus d'apprentissage sur lequel repose l'efficacité de l'enseignement de la langue maternelle.

L'acquisition de connaissances

L'acquisition de connaissances se justifie d'abord par le fait qu'on ne peut efficacement exercer certaines habiletés sans s'appuyer sur des connaissances précises. Savoir écrire est, par exemple, une de ces habiletés : elle exige qu'on possède certaines connaissances sur le fonctionnement de la langue écrite.

L'acquisition de connaissances se justifie également par le fait que celles-ci permettent, lors de l'apprentissage, de mieux objectiver sa pratique. Un élève, par exemple, peut mieux vérifier le ton de son discours si, pour cette activité, on lui apprend comment un discours peut être neutre ou expressif.

L'acquisition de connaissances complète donc le processus d'apprentissage que privilégie le programme de français : pratique de discours et objectivation de cette pratique. Les connaissances à acquérir en classe de français concernent évidemment le fonctionnement de la langue orale et écrite, mais elles concernent également le fonctionnement des discours et les composantes de la situation de communication qui en influencent la compréhension ou la production.

Le processus d'apprentissage et les valeurs socio-culturelles

Le processus d'apprentissage que privilégie le programme de français découle en quelque sorte des lois qui régissent tout développement d'habiletés, particulièrement le développement d'habiletés langagières. Ce processus amène l'élève à se situer par rapport aux valeurs véhiculées par les discours.

En effet, en lisant et en écoutant les oeuvres et les textes condenserés comme significatifs dans l'expression des valeurs socio-culturelles, l'élève se donnera une première connaissance de ces valeurs. En ajoutant à ces pratiques de discours l'identification des différentes façons de voir, de penser et de sentir qui y sont révélées ou exprimées, l'élève reconnaîtra mieux les valeurs que les oeuvres et les textes véhiculent. Il pourra ainsi plus facilement se situer par rapport à ces valeurs. Tout comme le développement des habiletés langagières, la pratique, l'objectivation de la pratique et l'acquisition de connaissances permettent donc de poursuivre efficacement les objectifs concernant les valeurs socio-culturelles.

Le processus d'apprentissage et les stratégies

Le processus d'apprentissage retenu dans le programme de français oriente clairement les activités d'enseignement, sans pour autant imposer les stratégies et les moyens à utiliser en classe. En effet, ce processus suppose que le maître place l'élève dans des situations où celui-ci a effectivement à comprendre et à produire des discours, à objectiver ces pratiques et à acquérir des connaissances. Cependant, il revient au maître de

décider comment il procédera, de choisir le matériel didactique qui convient, d'assurer un environnement favorable à l'apprentissage et de déterminer la manière dont l'élève vivra les différentes activités.

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS ET LES FINALITÉS DE L'ÉCOLE

L'enseignement du français, tout comme celui de l'histoire, de la géographie ou des mathématiques, doit assurer la poursuite des finalités de l'école : autonomie, responsabilité, rigueur intellectuelle, identification de soi, etc. Le programme de français s'inscrit dans la poursuite de ces finalités de deux façons : par le seul fait qu'il traite de la langue maternelle et par son contenu spécifique.

En effet, par le seul fait qu'il traite de la langue maternelle et que celle-ci constitue en soi un puissant facteur d'identification personnelle et sociale, le programme de français contribue éminemment à ce que l'élève fasse de cet instrument de personnalisation et de socialisation. C'est aussi par son contenu spécifique que le programme de français poursuit les finalités de l'école.

Autonomie et pouvoir

En assurant le développement des habiletés langagières de l'élève, le programme lui permet de mieux profiter de l'autonomie et du pouvoir rattachés à la maîtrise de la parole : capacité d'analyser, de comprendre et de juger ; capacité d'exprimer ses goûts, ses sentiments, ses opinions et capacité de persuader ou de convaincre ; capacité de s'informer et d'informer ; capacité de satisfaire son besoin d'imaginaire.

Sentiment d'appartenance

En proposant à l'élève de découvrir les valeurs socio-culturelles véhiculées par les discours et plus particulièrement par les oeuvres qui appartiennent à notre héritage culturel québécois, et en lui permettant de se situer par rapport à ces valeurs, le programme permet à l'élève de reconnaître dans quelle mesure son point de vue est

partagé par d'autres au sein de sa collectivité, favorisant ainsi le développement du sentiment d'appartenance.

Jugement critique et sens de la créativité

En permettant à l'élève de développer son autonomie et son pouvoir de communication orale et écrite, en lui permettant de s'engager personnellement face aux différentes valeurs véhiculées par les discours, le programme de français favorise le développement de son jugement critique et de son sens de la créativité.

Raisonnement logique et rigueur intellectuelle

En amenant l'élève à mieux maîtriser le fonctionnement des discours analytiques et argumentatifs, à utiliser plus efficacement le lexique et la syntaxe, et à tenir compte des composantes de la situation de communication, le programme contribue éminemment au développement du raisonnement logique et de la rigueur intellectuelle.

Programme d'apprentissage

Première partie

Objectifs généraux

Le **programme d'apprentissage** délimite ce qui est proposé à l'ensemble des élèves qui fréquentent l'école secondaire. Il comprend trois parties: les objectifs généraux, les objectifs terminaux et les contenus d'apprentissage.

- Les **objectifs généraux** du cours de français au Secondaire indiquent vers quoi doivent tendre toutes les activités de la classe de français.
- Les **objectifs terminaux** précisent quels comportements l'élève doit manifester à la fin de chaque degré du Secondaire.
- Enfin, les **contenus d'apprentissage** énumèrent les activités d'apprentissage que l'élève doit faire à chaque degré pour atteindre les objectifs de la classe de français.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU COURS SECONDAIRE

Les objectifs généraux de l'enseignement du français au cours secondaire concernent les habiletés langagières nécessaires à la compréhension et à la production de discours oraux et écrits, ainsi que les valeurs socio-culturelles véhiculées par les discours en usage dans la communauté francophone.

Objectif général relatif à la compréhension de discours oraux et écrits

L'objectif général de la classe de français au cours secondaire, quant à l'habileté à comprendre un discours oral ou écrit, est de rendre l'élève capable de :

LIRE ET ÉCOUTER DIFFÉRENTS DISCOURS PROPRES À REpondre À SES PRINCIPAUX BESOINS DE COMMUNICATION PERSONNELLE ET SOCIALE.

Lors de la lecture et de l'écoute de ces discours, l'élève sera capable :

- d'en reconstruire le message en tenant compte des composantes de la situation de communication ;
- d'en reconstruire le message en s'appuyant sur le fonctionnement de la langue et des discours ;
- d'en objectiver lui-même, selon les connaissances acquises, certains aspects ;
- de fournir une rétroaction selon les exigences de la situation de communication ;
- d'utiliser, selon les connaissances acquises, divers outils et diverses techniques susceptibles de l'aider à en reconstruire le message.

Objectif général relatif à la production de discours oraux et écrits

L'objectif général de la classe de français au cours secondaire, quant à l'habileté à produire un discours oral ou écrit, est de rendre l'élève capable de :

RÉDIGER OU FORMULER ORALEMENT DIFFÉRENTS DISCOURS PROPRES À RÉPONDRE À SES PRINCIPAUX BESOINS DE COMMUNICATION PERSONNELLE ET SOCIALE.

Lors de la production de ces discours, l'élève sera capable :

- de choisir et d'organiser les mots, les groupes de mots et les phrases, en tenant compte des composantes de la situation de communication ;
- de choisir et d'organiser les mots, les groupes de mots et les phrases, en tenant compte, selon les connaissances acquises, du fonctionnement de la langue et des discours ;
- d'en objectiver lui-même, selon les connaissances acquises, certains aspects ;
- de tenir compte de la rétroaction fournie par son interlocuteur ;
- d'utiliser, selon les connaissances acquises, divers outils et diverses techniques susceptibles de l'aider à les formuler.

Objectif général relatif aux valeurs socio-culturelles

L'objectif général de la classe de français au Secondaire, quant aux valeurs socio-culturelles, est d'amener l'élève à

SE SITUER PAR RAPPORT AUX VALEURS QUE VÉHICULENT LES DISCOURS LUS ET ÉCOUTÉS

- en lisant et en écoutant les discours qui appartiennent à l'héritage culturel québécois ou qui sont considérés comme significatifs dans l'expression des valeurs de la collectivité québécoise;
- en découvrant comment, dans le discours, le réel est vu, senti ou pensé;
- en réagissant personnellement à ces discours et, selon son âge, en explicitant ou en justifiant sa réaction;
- en découvrant ce qui permet d'identifier ces discours ou en les situant dans le temps et dans l'espace.

EXPLICITATION

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX RELATIFS À LA COMPRÉHENSION ET À LA PRODUCTION DE DISCOURS ORAUX ET ÉCRITS

Comprendre et produire des discours propres à satisfaire ses besoins de communication personnelle et sociale

L'enseignement du français au cours secondaire doit progressivement amener l'élève à savoir lire, écouter et produire des discours propres à répondre à ses différents besoins de communication personnelle et sociale. En effet, à la fin du cours secondaire, l'élève doit savoir utiliser la langue pour s'informer ou informer, pour exprimer ses goûts, ses sentiments et ses points de vue ou pour connaître ceux des autres, pour agir ou faire agir, pour persuader, pour satisfaire un besoin d'imaginaire, etc. Les pratiques de compréhension et de production de discours, retenues dans les **Contenus d'apprentissage**, répondent à cet objectif.

Tenir compte de la situation de communication

L'habileté à comprendre un discours dépasse le simple fait de lire ou d'écouter les mots et les phrases d'un texte. Elle suppose avant tout que celui qui lit ou qui écoute sache découvrir le sens particulier que prennent les mots et les phrases dans un discours donné. Celui qui lit ou qui écoute trouvera ce sens particulier s'il tient compte de ce que les mots révèlent de la situation de communication.

De même, l'habileté à formuler un discours oral ou écrit suppose que celui qui parle ou qui écrit tienne compte, par exemple, de ce que son interlocuteur sait du sujet traité, des conditions dans lesquelles il produit son discours ou encore des conditions dans lesquelles son discours sera reçu.

Au début du cours secondaire, l'élève ne tient pas toujours compte des composantes de la situation de communication qui peuvent influencer le sens du messa-

ge qu'il reconstruit ou qu'il produit. La classe de français doit progressivement l'amener à savoir tenir compte de toutes les composantes d'une situation de communication: l'intention de l'émetteur et celle du récepteur, les rapports entre l'émetteur et le récepteur ainsi que les rapports qu'ils ont avec le sujet traité, et aussi l'environnement (circonstances de temps et de lieu, époque ou contexte socio-culturel).

En apprenant à tenir compte des composantes de la situation de communication, l'élève sera amené à mieux saisir le rôle et la valeur particulière que peuvent avoir, dans un discours, certaines phrases et certains mots. Un tel apprentissage lui sera utile tant dans les situations de compréhension que dans celles de production.

Tenir compte du fonctionnement de la langue

Lors de la production d'un discours, si la langue fournit des ressources à exploiter, elle impose, en contrepartie, des contraintes qu'il faut respecter. Ces contraintes proviennent du fait que la langue est un système de signes articulés selon un ensemble de règles et de conventions qui régissent autant le sens des mots que leurs modes d'articulation. De même, lors de la compréhension d'un discours, on doit également tenir compte des règles et des conventions qui régissent le fonctionnement de la langue et des discours. C'est pourquoi les **Contenus d'apprentissage** proposent des activités qui portent sur le lexique, la grammaire, la syntaxe, l'orthographe et les éléments prosodiques.

Le lexique

L'élève qui entre au cours secondaire connaît déjà un grand nombre de mots et son bagage lexical s'accroît nécessairement et naturellement par toutes les expériences langagières que l'école et le milieu lui permettent de faire. À cet égard, en présentant à l'élève des discours variés, portant sur des sujets différents, la classe de français contribue, au même titre que le milieu et les autres matières scolaires, à accroître son bagage lexical.

De façon spécifique, la classe de français doit amener l'élève à tenir compte des contraintes qu'impose le fonc-

tionnement du lexique de la langue française. Elle l'amènera donc à produire des discours dont le vocabulaire appartiendra à la langue française. Elle l'amènera également à vérifier si le sens qu'il donne aux mots qu'il rencontre dans les discours lus ou écoutés correspond au sens ou à l'un des sens qui leur est généralement attribué. Ainsi, l'identification et la correction des anglicismes et des termes impropres constitueront, entre autres, des activités propres à développer chez l'élève l'habileté à tenir compte du fonctionnement du lexique.

La grammaire, la syntaxe, les éléments prosodiques et l'orthographe

À son entrée au cours secondaire, l'élève maîtrise beaucoup plus la grammaire et la syntaxe de la langue orale qu'il ne maîtrise la grammaire et la syntaxe de la langue écrite. L'expérience montre, par exemple, combien les élèves comprennent mieux ou plus facilement un texte qu'on leur lit à voix haute. Cela révèle qu'en situation de lecture, privé du support de l'intonation, l'élève éprouve encore certaines difficultés à maîtriser les signes grammaticaux et syntaxiques des phrases écrites. C'est ce qui justifie que la classe de français au Secondaire devra amener l'élève à lire en utilisant efficacement les signes de ponctuation et les autres signes grammaticaux et syntaxiques qui n'appartiennent qu'à l'écrit. L'expérience révèle également que les élèves maîtrisent mieux la grammaire et la syntaxe en situation de lecture, qu'ils ne les maîtrisent en situation d'écriture. La maîtrise de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale constitue un des grands problèmes de l'apprentissage de la langue écrite. Les **Contenus d'apprentissage** permettent de l'aborder de façon progressive et de manière à développer chez l'élève le comportement normal d'un bon scripteur, c'est-à-dire être capable d'écrire correctement tous les mots de son texte, soit par automatisances, soit par raisonnement, en recourant à ses connaissances ou à une ressource externe.

La classe de français devra également amener l'élève à rédiger des textes dont les phrases seront grammaticalement conformes aux règles de la syntaxe française. L'identification et la correction des structures syntaxiques

constitueront notamment des activités propres à développer chez l'élève l'habileté à utiliser une langue correcte.

Enfin, si l'élève, en situation d'écoute, maîtrise fort bien les aspects prosodiques de la parole (intonation, débit, volume, prononciation), il peut, en situation d'expression orale, éprouver certaines difficultés à maîtriser ces aspects, particulièrement quand il doit utiliser un registre autre que le registre familier. La classe de français devra donc prévoir des activités qui développeront la maîtrise des éléments prosodiques selon les exigences des situations de communication avec lesquelles les élèves ne sont pas familiers.

Tenir compte du fonctionnement des discours

L'organisation d'un discours varie selon qu'on veut raconter, décrire, analyser ou argumenter. Ainsi, le récit s'organise selon une logique de cause-conséquence et d'avant-pendant-après; il peut comprendre des éléments descriptifs, des dialogues ou des paroles rapportées, être formulé à la première ou à la troisième personne, etc. Une plus grande maîtrise de l'organisation et de la structure des différents types de discours en usage facilite la compréhension et la production de ces discours. De plus, l'habileté à raconter, à décrire, à analyser et à argumenter constitue, dans l'enseignement du français, un objet à privilégier pour développer chez les élèves le raisonnement et la logique. C'est ce qui justifie que les **Contenus d'apprentissage** proposent que la classe de français amène progressivement l'élève à comprendre et à produire différents types de discours: narratifs, descriptifs, analytiques et argumentatifs.

Objectiver soi-même un discours, fournir une réaction et tenir compte d'une réaction

L'habileté à comprendre un discours oral ou écrit suppose non seulement la capacité de donner du sens aux mots et aux phrases mais également la capacité de juger de la pertinence de leur choix et de leur organisation. Cette capacité d'auto-objectivation explique, par exemple, qu'un lecteur observe, tout en lisant, que telle affirmation est contraire à ce qu'il pense, que tel groupe

de mots révèle l'attitude de l'émetteur ou encore que telle phrase pourrait être formulée autrement. En développant chez l'élève la capacité d'objectiver lui-même un discours écrit, la classe de français lui apprendra à fournir une rétroaction pertinente et ainsi à être un interlocuteur efficace.

De même l'habileté à produire un discours oral ou écrit suppose, chez celui qui parle ou qui écrit, la capacité de constamment rajuster ses propos en décidant de la pertinence de leur choix et de leur organisation. Cette capacité d'auto-objectivation explicite, par exemple, qu'un scripteur s'arrête momentanément d'écrire pour vérifier l'orthographe d'un mot, pour modifier une phrase ou encore pour choisir les mots qui conviendraient le mieux à son intention de communication. En développant chez l'élève la capacité d'objectiver son propre discours, la classe de français l'amènera, d'une part, à formuler des discours plus clairs et plus efficaces et, d'autre part, à savoir mieux tenir compte de la rétroaction fournie par un interlocuteur.

Enfin, le développement de la capacité d'objectiver soi-même les valeurs socio-culturelles véhiculées dans les discours est une condition essentielle pour amener l'élève à prendre personnellement une certaine distance par rapport aux manières de penser, de sentir et d'agir propres à sa collectivité; cette distance lui permettra, d'une part, de mieux découvrir comment il peut vivre dans cette collectivité et, d'autre part, de mieux contribuer à son évolution. La capacité d'auto-objectivation est à la base de l'esprit critique, de l'imagination et de la créativité.

En classe de français, toutes les activités d'objectivation de la pratique et d'acquisition de connaissances proposées dans les **Contenus d'apprentissage** contribueront évidemment à développer la capacité d'auto-objectivation, mais cette capacité se développera particulièrement chaque fois que l'élève sera placé dans une situation où il pourra commenter ou critiquer librement un discours, et chaque fois qu'il sera placé dans une situation où il aura à fournir une rétroaction à un interlocuteur ou à tenir compte de la rétroaction de cet interlocuteur.

Utiliser les techniques et les outils

L'habileté à comprendre et à produire des discours suppose la capacité d'utiliser certaines techniques et certains outils. Ainsi l'élaboration d'un plan peut faciliter la formulation d'un discours et le recours au dictionnaire est parfois indispensable à la compréhension d'un texte. L'élève qui entre au cours secondaire utilise avec une efficacité relative un certain nombre de techniques et d'outils, et en ignore d'autres. La classe de français doit l'amener à utiliser adéquatement les techniques et les outils indispensables à l'exercice de ses habiletés langagières.

Ainsi l'élève sera progressivement amené à utiliser divers dictionnaires (usuels, de synonymes, d'antonymes), des grammaires et d'autres manuels traitant de l'utilisation de la langue et des discours, tels les divers lexiques et guides spécialisés (ex. : guide de la correspondance). La capacité de recourir à ces outils, le cas échéant, amènera l'élève à connaître le type de renseignements dont il fournissent, la façon dont ces renseignements sont organisés et, s'il y a lieu, le système de références utilisé (ex. : table des matières, index).

De plus, l'élève sera progressivement amené à utiliser le résumé et le plan dans les situations où il y a lieu de faire saisir l'essentiel d'un discours ou d'en révéler l'organisation. Il apprendra également à utiliser le plan comme moyen de mieux structurer son discours.

Cependant les situations de compréhension ou de production de certains discours peuvent exiger que l'élève ait à faire un travail d'équipe ou un « remue-méninges », à consulter un fichier à la bibliothèque, une table des matières d'ouvrage spécialisé, etc. De même, à l'oral, il peut être amené à utiliser certains appareils audiovisuels pour faciliter au récepteur la compréhension de son discours. Si le développement de l'habileté de l'élève à utiliser adéquatement de tels outils ou de telles techniques n'incombe pas de façon particulière à la classe de français, celle-ci y participe au même titre que les autres matières, car cet objectif s'inscrit dans la poursuite des finalités de l'école : amener l'élève à se

donner une méthode de travail qui lui permette d'exploiter, avec une certaine efficacité, les ressources mises à sa disposition.

L'OBJECTIF GÉNÉRAL RELATIF AUX VALEURS SOCIO-CULTURELLES

Lire et écouter des discours véhiculant des valeurs socio-culturelles

L'enseignement du français doit permettre à l'élève de se situer quant aux principales valeurs socio-culturelles de sa collectivité. La classe de français répondra à cet objectif en faisant lire et écouter à l'élève des discours qui appartiennent à l'héritage culturel québécois ou qui sont considérés comme significatifs dans l'expression des valeurs de notre collectivité. Ce sont des valeurs humaines et universelles qui constituent l'héritage de la société québécoise. Ces discours seront littéraires et non littéraires. Ces discours seront également d'auteurs québécois et d'auteurs étrangers.

Comme la qualité et l'efficacité des activités rattachées à cet objectif dépendent foncièrement du développement de l'élève et de la connaissance que le maître doit avoir des discours qu'il lui propose, les **Contenus d'apprentissage** ne fournissent ni titres, ni auteurs, ni collections : le guide pédagogique fournira des indications sur les oeuvres et les auteurs. Ces indications permettront au maître de faire des choix qui répondront le mieux aux besoins des élèves.

Compte tenu des finalités de l'école et de l'âge de l'élève, le maître lui proposera des discours qui l'amèneront à comparer, implicitement ou non, sa façon de voir, de penser et de sentir à celle d'autres personnes, particulièrement à celle de sa collectivité. Au cours secondaire, les discours à privilégier devront permettre aux élèves, selon leur âge, de se situer :

- face aux valeurs sociales et culturelles parmi lesquelles on retrouve des valeurs liées à la famille, à la langue, au patrimoine, à l'école et à la société, comme le sens de l'appartenance, le sens démocratique, etc. ;
- face aux valeurs morales comme le respect de la vie, le respect de soi et des autres, le respect du milieu et

de l'environnement, l'autonomie, la liberté, les responsabilités, la tolérance, etc. ;

- face aux valeurs intellectuelles et affectives comme l'esprit critique, la vérité, l'aptitude à aimer et à être aimé, l'expression libre, etc. ;
- face aux valeurs esthétiques et spirituelles comme le beau, le sens de l'intériorité, etc.*

Découvrir des façons de voir, de penser ou de sentir, et réagir à ces façons

Les valeurs socio-culturelles sont rattachées aux différentes façons propres à une collectivité de voir, de penser, de sentir et d'agir. Pour amener l'élève à se situer par rapport aux valeurs socio-culturelles, la classe de français devra donc favoriser les activités qui lui permettront de découvrir comment, dans les discours choisis, le réel est vu, pensé ou senti. Mais faire découvrir, par exemple, comment un message publicitaire présente le réel ou comment un conte illustre une aspiration humaine, ne suffit pas pour que l'élève se situe par rapport à ces façons de percevoir le monde : il faut que l'élève ait la possibilité de réagir personnellement à ces représentations du réel. En effet, l'élève qui exprime, par exemple, ses préférences ou qui manifeste et explique son désaccord, prend une certaine distance face à une vision de l'homme ou du monde, et reconnaît dans quelle mesure il la partage ou non. En réagissant ainsi affectivement et intellectuellement aux discours lus ou écoutés, l'élève est progressivement amené à se situer personnellement par rapport aux valeurs socio-culturelles que véhiculent ces discours.

Il convient ici de souligner que la réaction doit être personnelle et que, de ce fait, elle peut ne pas nécessairement correspondre à ce que le maître pourrait attendre. L'attitude du maître est donc extrêmement importante. Ce dernier ne doit pas imposer son point de vue personnel, mais plutôt le proposer à la discussion des

* Voir *L'école québécoise* ; énoncé de politique et plan d'action, pages 27 et 28.

élèves ou s'en servir pour les aider à préciser ou expliquer leurs réactions.

Identifier et situer les discours véhiculant des valeurs socio-culturelles

Pour mieux manipuler les discours véhiculant des valeurs socio-culturelles et parfois pour mieux les comprendre, il est utile de savoir les nommer, les caractériser et les situer dans le temps ou dans l'espace. Les moyens qui permettent de le faire sont multiples : nom de l'auteur, titre, type de discours, collection à laquelle une oeuvre appartient, personnage-clé, époque où le texte a été produit, etc. Mais tous ces renseignements ne sont vraiment utiles que s'ils sont réellement associés au message d'un discours et servent à le distinguer des autres. Ce n'est donc qu'à l'occasion des activités de lecture ou d'écoute qu'il y a lieu d'amener l'élève à se donner des connaissances sur l'origine d'un texte, sur son auteur ou sur certaines circonstances de sa production.

Programme d'apprentissage

Deuxième partie

Objectifs terminaux

OBJECTIFS TERMINAUX

Présentation

Les objectifs terminaux explicitent les objectifs généraux et décrivent les résultats attendus chez l'élève quant à son habileté à comprendre et à produire des discours.

La description de ces résultats se fait par le biais des discours pour lesquels l'élève d'un degré doit développer ses habiletés langagières, et par le biais des manifestations susceptibles de révéler ces habiletés.

Les objectifs terminaux de ce programme donnent d'abord le comportement global attendu de l'élève pour chaque discours retenu à son degré, et fournissent un ensemble de manifestations élaborées en fonction des éléments notionnels dont l'élève doit tenir compte quand il lit ou écoute, quand il parle ou écrit. Le programme comprend des objectifs terminaux rattachés à l'habileté à comprendre des discours et des objectifs terminaux rattachés à l'habileté à produire des discours.

Le programme ne propose pas d'objectifs terminaux en rapport avec l'objectif général relatif aux valeurs socio-culturelles. Mais il y a lieu de souligner que les objectifs terminaux de compréhension et de production intègrent les manifestations liées à cet objectif général.

Rôle des objectifs terminaux

Les objectifs terminaux délimitent les contenus d'apprentissage propres à chaque degré; ils guident et orientent le maître dans la planification de ses activités d'enseignement; ils fournissent des critères pour observer et évaluer le comportement des élèves.

Limites des objectifs terminaux

Les objectifs terminaux ne précisent pas le degré de réussite avec lequel l'élève devra manifester son habileté à comprendre et à produire des discours. Ils ne précisent pas non plus les conditions dans lesquelles s'effectuera l'évaluation. Il appartient aux responsables de l'évaluation d'apporter ces précisions.

**OBJECTIFS TERMINAUX
RELATIFS À LA COMPRÉHENSION
LIRE/ÉCOUTER**

OBJECTIF TERMINAL RELATIF À LA COMPRÉHENSION

LIRE UN ARTICLE DE JOURNAL OU DE REVUE À CARACTÈRE ANALYTIQUE SUR UN SUJET D'ACTUALITÉ, EN TENANT COMPTE DE LA SITUATION DE COMMUNICATION ET DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS.

À l'occasion de la lecture d'un article de journal ou de revue à caractère analytique sur un sujet d'actualité, l'élève sera capable de :

intention

- identifier l'intention de l'émetteur ;
- identifier les informations contenues dans le titre ;
- identifier les renseignements qui permettent de préciser à qui l'événement est arrivé, quand et où il a eu lieu, et comment il s'est produit ;
- distinguer les faits des opinions ou des commentaires contenus dans l'article ;
- distinguer les opinions de l'émetteur de celles qu'il attribue à d'autres personnes ;
- dire si les informations fournies contribuent à mieux lui faire comprendre le sujet traité ou à développer un intérêt pour celui-ci ;

discours analytique

- identifier le sujet traité ;
- identifier les aspects abordés et dégager l'essentiel de ce qui en est dit ;

lexique

- expliciter le sens de la majorité des mots ou groupes de mots, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication, en recourant, au besoin, à un dictionnaire ;
- identifier la variété de langue utilisée ;

syntaxe

- justifier, s'il y a lieu, le rôle que jouent, dans certaines phrases, les deux-points, les points de suspension et les parenthèses ;
- expliciter le rapport logique que révèlent les conjonctions de subordination ;
- expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les participiales et celles contenues dans l'ensemble de la phrase ;
- expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les incises et celles contenues dans l'ensemble de la phrase ;
- expliciter le sens des phrases sans verbe conjugué ou leur rapport avec ce qui précède ou ce qui suit ;
- expliciter le sens des phrases complexes ;
- dégager la structure de l'article ;
- identifier, s'il y a lieu, les expressions qui révèlent l'organisation de l'article.

rapports

- dire ce que rappellent ou évoquent les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans l'article ;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans l'article, révélerait des caractéristiques de l'émetteur ;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans l'article, révélerait l'époque et le contexte social ou culturel dans lequel il a été produit ;
- juger, s'il y a lieu, si l'article tient compte des caractéristiques du ou des récepteurs auxquels il s'adresse ;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à cet article ;

OBJECTIF TERMINAL RELATIF À LA COMPRÉHENSION

ÉCOUTER OU LIRE UN MESSAGE PUBLICITAIRE, EN TENANT COMPTE DE LA SITUATION DE COMMUNICATION ET DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE.

À l'occasion de l'audition ou de la lecture d'un message publicitaire, l'élève sera capable de :

intention

- identifier le produit présenté ;
- identifier l'intention de l'émetteur ;
- identifier les informations objectives sur le produit ;
- identifier les mots et les expressions qui servent à caractériser et à rendre désirable le produit ;
- identifier certaines ressources graphiques, sonores et visuelles utilisées pour inciter ;
- dire si le message publicitaire fournit des informations pertinentes sur le produit ;
- porter un jugement sur la valeur des motifs invoqués pour vendre ou promouvoir le produit ;

rapports

- dire ce que rappellent ou évoquent les personnes, les actions, les lieux ou les objets mentionnés dans le message ;
- identifier les éléments du message utilisés pour explicitement établir et maintenir des rapports avec le ou les récepteurs ;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le message, révélerait l'époque ou le contexte social ou culturel dans lequel il a été produit ;
- identifier, s'il y a lieu, à qui s'adresse le message ;
- juger, s'il y a lieu, si le message tient compte des caractéristiques du ou des récepteurs auxquels il s'adresse ;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce message publicitaire ;

lexique

- expliciter le sens de la majorité des mots ou groupes de mots, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication, en recourant au besoin, à un dictionnaire ;
- identifier la variété de langue utilisée ;

syntaxe

- justifier, s'il y a lieu, le rôle que jouent, dans certaines phrases, les deux-points, les points de suspension et les parenthèses ;
- expliciter le rapport logique que révèlent les conjonctions de subordination ;
- expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les participiales et celles contenues dans l'ensemble de la phrase ;
- expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les incises et celles contenues dans l'ensemble de la phrase ;
- expliciter le sens des phrases sans verbe conjugué ou leur rapport avec ce qui précède ou ce qui suit ;
- expliciter le sens des phrases complexes ;
- dégager la structure du message ;
- identifier, s'il y a lieu, les expressions qui révèlent l'organisation du message.

OBJECTIF TERMINAL RELATIF À LA COMPRÉHENSION

LIRE UNE LETTRE D'OPINIONS, EN TENANT COMPTE DE LA SITUATION DE COMMUNICATION ET DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS.

À l'occasion de la lecture d'une lettre d'opinions, l'élève sera capable de :

intention

- identifier l'intention de l'émetteur ;
- identifier les mots et les expressions qui révèlent l'intention de l'émetteur ;
- identifier les opinions exprimées ;
- identifier le ton de la lettre ;
- juger si la lettre l'informe clairement sur les opinions de l'émetteur ;
- dire s'il partage les opinions de l'émetteur ;

rappports

- dire ce que rappellent ou évoquent les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans la lettre ;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans la lettre, révélerait des caractéristiques de l'émetteur ;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans la lettre, révélerait l'époque et le contexte social ou culturel dans lequel elle a été produite ;
- juger, s'il y a lieu, si la lettre tient compte des caractéristiques du ou des récepteurs auxquels elle s'adresse ;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à cette lettre d'opinions ;

discours argumentatif

- identifier le sujet traité ;
- identifier les faits, les exemples, les citations et les références qui servent à appuyer les opinions émises ;
- identifier les marqueurs de relations et le type de rapports qu'ils établissent ;

lexique

- expliciter le sens de la majorité des mots ou groupes de mots, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication, en recourant, au besoin, à un dictionnaire ;
- identifier la variété de langue utilisée ;

syntaxe

- justifier, s'il y a lieu, le rôle que jouent, dans certaines phrases, les deux-points, les points de suspension et les parenthèses ;
- expliciter le rapport logique que révèlent les conjonctions de subordination ;
- expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les participiales et celles contenues dans l'ensemble de la phrase ;
- expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les incises et celles contenues dans l'ensemble de la phrase ;
- expliciter le sens des phrases sans verbe conjugué ou leur rapport avec ce qui précède ou ce qui suit ;
- expliciter le sens des phrases complexes ;
- dégager la structure de la lettre d'opinions ;
- identifier, s'il y a lieu, les expressions qui révèlent l'organisation de la lettre d'opinions.

OBJECTIF TERMINAL RELATIF À LA COMPRÉHENSION

LIRE UNE NOUVELLE LITTÉRAIRE, EN TENANT COMPTE DE LA SITUATION DE COMMUNICATION ET DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS.

À l'occasion de la lecture d'une nouvelle littéraire, l'élève sera capable de :

intention

- identifier les caractéristiques des personnages, des événements, des lieux ou des objets qui contribuent à les présenter comme vraisemblables ;
- dire quelles impressions créent les descriptions de personnages, d'actions, de lieux ou d'objets ;
- identifier certaines valeurs véhiculées par les personnages de la nouvelle ;
- exprimer ce qu'il pense des personnages et des situations qu'ils vivent ;

rappports

- dire ce que rappellent ou évoquent les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans la nouvelle ;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans la nouvelle, révèle-rait l'époque et le contexte social ou culturel dans lequel elle a été produite ;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à cette nouvelle ;

discours narratif et descriptif

- dégager les principales actions de la nouvelle ;
- identifier les rapports entre le déroulement des actions et les réactions psychologiques ou affectives du personnage principal ;
- décrire la situation psychologique ou affective initiale du personnage principal ;
- identifier l'événement qui vient perturber la situation initiale ;
- décrire la situation psychologique ou affective finale du personnage principal ;

- comparer l'ordre de présentation des actions de la nouvelle à l'ordre où elles se seraient déroulées dans la réalité ;
- dire si l'espace (nombre de lignes) qu'occupent les actions dans la nouvelle est proportionnelle à leur durée ;
- dire si le narrateur de la nouvelle est un personnage de l'histoire racontée ou non ;
- dire si, dans certains passages descriptifs, les personnages, les objets ou les lieux décrits, sont vus par le narrateur ou par quelqu'un d'autre ;
- identifier, dans certains passages en style direct et indirect ou dans certains dialogues, des mots et des expressions qui fournissent des précisions sur le ton et l'attitude du personnage qui parle, et dire ce que ces précisions révèlent du personnage ;

lexique

- expliciter le sens de la majorité des mots ou groupes de mots, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication, en recourant, au besoin, à un dictionnaire ;
- identifier la variété de langue utilisée ;

syntaxe

- justifier, s'il y a lieu, le rôle que jouent, dans certaines phrases, les deux-points, les points de suspension et les parenthèses ;
- expliciter le rapport logique que révèlent les conjonctions de subordination ;

OBJECTIF TERMINAL RELATIF À LA COMPRÉHENSION

syntaxe

- expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les participiales et celles contenues dans l'ensemble de la phrase;
- expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les incises et celles contenues dans l'ensemble de la phrase;
- expliciter le sens des phrases sans verbe conjugué ou leur rapport avec ce qui précède ou ce qui suit;
- expliciter le sens des phrases complexes;
- dégager la structure de la nouvelle;
- identifier, s'il y a lieu, les expressions qui révèlent l'organisation de la nouvelle.

OBJECTIF TERMINAL RELATIF À LA COMPRÉHENSION

LIRE UNE PIÈCE DE THÉÂTRE, EN TENANT COMPTE DE LA SITUATION DE COMMUNICATION ET DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS.

À l'occasion de la lecture d'une pièce de théâtre, l'élève sera capable de :

intention

- identifier les principales caractéristiques des personnages, des lieux et des objets ;
- identifier, dans certaines scènes, les attitudes, les sentiments ou les réactions des principaux personnages ;
- identifier certaines valeurs véhiculées par les personnages de la pièce ;
- exprimer ses impressions sur les personnages et les situations qu'ils vivent ;

rapports

- dire ce que rappellent ou évoquent les personnages, les événements, les situations, les lieux ou les objets mentionnés dans la pièce ;
- identifier à quel type de public s'adresse la pièce ;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans la pièce, révélerait l'époque et le contexte social ou culturel dans lequel elle a été produite ;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à cette pièce de théâtre ;

discours narratif

- dégager les principales actions de la pièce ;
- identifier le ou les personnages principaux ;
- identifier le rapport existant entre le déroulement de l'action et les réactions du ou des personnages principaux ;
- décrire les principales situations dans lesquelles se trouvent les principaux personnages ;

lexique

- expliciter le sens de la majorité des mots ou groupes de mots, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication, en recourant, au besoin, à un dictionnaire ;
- identifier la variété de langue utilisée.

syntaxe

- justifier, s'il y a lieu, le rôle que jouent, dans certaines phrases, les deux-points, les points de suspension et les parenthèses ;
- expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les participiales et celles contenues dans l'ensemble de la phrase ;
- expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les incises et celles contenues dans l'ensemble de la phrase ;
- expliciter le sens des phrases sans verbe conjugué ou leur rapport avec ce qui précède ou ce qui suit ;
- expliciter le sens des phrases complexes ;
- dégager la structure de la pièce ;
- identifier, s'il y a lieu, les expressions qui révèlent l'organisation de la pièce.

OBJECTIF TERMINAL RELATIF À LA COMPRÉHENSION

ÉCOUTER OU LIRE UN POÈME, EN TENANT COMPTE DE LA SITUATION DE COMMUNICATION ET DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE.

À l'occasion de l'audition ou de la lecture d'un poème, l'élève sera capable de :

intention

- identifier le ou les principaux thèmes abordés dans le poème ;
- identifier les jeux d'allitérations, de rimes et de répétitions ;
- dire quelles impressions produisent les jeux d'allitérations, de rimes et de répétitions ;
- dire ce que suscitent chez lui les émotions, les sensations, les sentiments exprimés dans le poème ;

rapports

- dire ce que rappellent ou évoquent les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le poème ;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le poème, révèle-rait des caractéristiques de l'émetteur ;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le poème, révèle-rait l'époque et le contexte social ou culturel dans lequel le poème a été produit ;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce poème ;

lexique

- expliciter le sens de la majorité des mots ou groupes de mots, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication, en recourant, au besoin, à un dictionnaire ;
- identifier la variété de langue utilisée ;

syntaxe

- justifier, s'il y a lieu, le rôle qui jouent dans certaines phrases les deux-points, les points de suspension, les parenthèses ;
- expliciter le rapport logique que révèlent les conjonctions de subordination ;
- expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les participiales et celles contenues dans l'ensemble de la phrase ;
- expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les incises et celles contenues dans l'ensemble de la phrase ;
- expliciter le sens des phrases sans verbe conjugué ou leur rapport avec ce qui précède ou ce qui suit ;
- expliciter le sens des phrases complexes ;
- dégager la structure du poème ;
- identifier, s'il y a lieu, les expressions qui révèlent l'organisation du poème.

**OBJECTIFS TERMINAUX
RELATIFS À LA PRODUCTION
ÉCRIRE/PARLER**

OBJECTIF TERMINAL RELATIF À LA PRODUCTION

FAIRE UN EXPOSÉ ORAL À CARACTÈRE INFORMATIF VISANT À EXPLIQUER UN SUJET D'ACTUALITÉ, EN TENANT COMPTE DE LA SITUATION DE COMMUNICATION ET DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS.

À l'occasion de la production d'un exposé oral visant à expliquer un sujet d'actualité, l'élève sera capable de :

intention

- fournir des informations qu'il juge nouvelles pour les récepteurs;
- fournir des informations sur les circonstances qui entourent les faits ou les événements cités dans son exposé;
- accorder plus de place à l'information objective qu'à l'expression d'opinions ou de sentiments personnels;

rapports

- tenir compte des caractéristiques des récepteurs;
- tenir compte des conditions de production et de réception de son exposé;
- modifier, s'il y a lieu, son exposé en fonction de la réaction des récepteurs;
- utiliser la variété de langue qui convient à la situation de communication;

discours analytique

- énoncer clairement le sujet de son exposé;
- énoncer clairement le ou les aspects abordés;
- fournir des informations visant à expliquer chacun des aspects choisis;
- fournir des indices qui révèlent l'articulation de son exposé;

lexique

- respecter, sauf dans le cas d'une utilisation poétique, le sens généralement attribué aux mots qu'il utilise, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;
- utiliser, sauf dans le cas d'un emploi poétique, des mots ou groupes de mots qui appartiennent à la langue française, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;
- utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;

syntaxe

- utiliser, sauf dans le cas d'un emploi poétique, des structures syntaxiques qui appartiennent à la langue française, en recourant, au besoin, à une grammaire;
- utiliser des structures de phrases propres à faciliter la compréhension et à maintenir l'intérêt;

éléments prosodiques

- utiliser une prononciation, un débit et un volume propres à faciliter la réception de son exposé;
- utiliser une intonation propre à faciliter la compréhension et à maintenir l'attention ou l'intérêt.

OBJECTIF TERMINAL RELATIF À LA PRODUCTION

ÉCRIRE UN TEXTE INFORMATIF VISANT À EXPLIQUER UN SUJET D'ACTUALITÉ, EN TENANT COMPTE DE LA SITUATION DE COMMUNICATION ET DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS.

À l'occasion de la rédaction d'un texte informatif visant à expliquer un sujet d'actualité, l'élève sera capable de :

intention

- fournir des informations qu'il juge nouvelles pour les récepteurs ;
- fournir des informations sur les circonstances qui entourent les faits ou les événements cités dans le texte ;
- accorder plus de place à l'information objective qu'à l'expression d'opinions ou de sentiments personnels ;

rapports

- tenir compte des caractéristiques du ou des récepteurs ;
- utiliser la variété de langue qui convient à la situation de communication ;

discours analytique

- énoncer clairement le sujet traité ;
- énoncer clairement le ou les aspects abordés ;
- fournir des informations visant à expliquer chacun des aspects choisis ;
- fournir des indices qui révèlent l'articulation de son texte ;

lexique

- respecter, sauf dans le cas d'une utilisation poétique, le sens généralement attribué aux mots qu'il utilise, en recourant, au besoin, à un dictionnaire ;
- utiliser, sauf dans le cas d'un emploi poétique, des mots ou groupes de mots qui appartiennent à la langue française, en recourant, au besoin, à un dictionnaire ;
- utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité en recourant, au besoin, à un dictionnaire ;

syntaxe

- utiliser, sauf dans le cas d'un emploi poétique, des structures syntaxiques qui appartiennent à la langue française en recourant, au besoin, à une grammaire ;
- utiliser des structures de phrases propres à faciliter la compréhension et à maintenir l'intérêt ;
- utiliser, s'il y a lieu, des paragraphes ou des sous-titres ;

orthographe d'usage

- respecter les contraintes de l'orthographe d'usage, pour les cas retenus au programme de son degré, en recourant, au besoin, à un dictionnaire ;

orthographe grammaticale

- respecter les règles de l'orthographe grammaticale, pour les cas retenus au programme de son degré, en recourant, au besoin, à une grammaire ou à un code orthographique.

OBJECTIF TERMINAL RELATIF À LA PRODUCTION

ÉCRIRE UNE LETTRE D'OPINIONS, EN TENANT COMPTE DE LA SITUATION DE COMMUNICATION ET DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS.

À l'occasion de la rédaction d'une lettre d'opinions, l'élève sera capable de :

intention

- énoncer clairement le sujet de sa lettre d'opinions ;
- exprimer son opinion de façon claire et précise ;

rapport

- tenir compte des caractéristiques du ou des récepteurs ;
- utiliser la variété de langue qui convient à la situation de communication ;

discours argumentatif

- utiliser des faits, des exemples, des énoncés généraux ou des références qui font autorité pour appuyer son opinion ;
- présenter ses arguments selon un ordre déterminé ;
- utiliser adéquatement les marqueurs de relations ;
- fournir des indices qui révèlent l'articulation de sa lettre d'opinions ;

lexique

- respecter, sauf dans le cas d'une utilisation poétique, le sens généralement attribué aux mots qu'il utilise, en recourant, au besoin, à un dictionnaire ;
- utiliser, sauf dans le cas d'un emploi poétique, des mots ou groupes de mots qui appartiennent à la langue française, en recourant, au besoin, à un dictionnaire ;
- utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité, en recourant, au besoin, à un dictionnaire ;

syntaxe

- utiliser, sauf dans le cas d'un emploi poétique, des structures syntaxiques qui appartiennent à la langue française, en recourant, au besoin, à une grammaire ;
- utiliser des structures de phrases propres à faciliter la compréhension et à maintenir l'intérêt ;
- diviser, s'il y a lieu, son texte en paragraphes ;

orthographe d'usage

- respecter les contraintes de l'orthographe d'usage, pour les cas retenus au programme de son degré, en recourant, au besoin, à un dictionnaire ;

orthographe grammaticale

- respecter les règles de l'orthographe grammaticale, pour les cas retenus au programme de son degré, en recourant, au besoin, à une grammaire ou à un code orthographique.

OBJECTIF TERMINAL RELATIF À LA PRODUCTION

ÉCRIRE UN TEXTE S'APPARENTANT À LA NOUVELLE LITTÉRAIRE, EN TENANT COMPTE DE LA SITUATION DE COMMUNICATION ET DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS.

À l'occasion de la rédaction d'un texte s'apparentant à la nouvelle littéraire, l'élève sera capable de :

intention

- créer des personnages, des événements, des lieux et des objets possédant des caractéristiques qui les rendent vraisemblables ;

rapports

- utiliser la variété de langue qui convient à la situation de communication ;

discours narratif et descriptif

- créer une situation initiale qui présente le personnage principal sous son aspect psychologique ;
- créer un événement déclencheur qui vient perturber la situation initiale ;
- créer une situation finale qui présente un dénouement inattendu ;
- utiliser adéquatement le temps des verbes, de manière à situer les actions de son texte par rapport au moment où elles sont racontées, et à les situer entre elles ;
- accorder un espace (nombre de lignes) proportionnel à l'importance des actions de son texte ;
- utiliser adéquatement les pronoms, de façon à préciser par qui les événements racontés ont été vécus ;
- introduire, s'il y a lieu, des passages descriptifs liés au déroulement des actions ;
- utiliser, s'il y a lieu, dans les paroles rapportées, des mots ou des expressions qui révèlent le ton ou l'attitude de des personnages qui les prononcent ;

lexique

- respecter, sauf dans le cas d'une utilisation poétique, le sens généralement attribué aux mots qu'il utilise, en recourant, au besoin, à un dictionnaire ;
- utiliser, sauf dans le cas d'un emploi poétique, des mots ou groupes de mots qui appartiennent à la langue française, en recourant, au besoin, à un dictionnaire ;
- utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité, en recourant, au besoin, à un dictionnaire ;

syntaxe

- utiliser, sauf dans le cas d'un emploi poétique, des structures syntaxiques qui appartiennent à la langue française, en recourant, au besoin, à une grammaire ;
- utiliser des structures de phrases propres à faciliter la compréhension et à maintenir l'intérêt ;
- diviser, s'il y a lieu, son texte en paragraphes ;

orthographe d'usage

- respecter les contraintes de l'orthographe d'usage, pour les cas retenus au programme de son degré, en recourant, au besoin, à un dictionnaire ;

orthographe grammaticale

- respecter les règles de l'orthographe grammaticale, pour les cas retenus au programme de son degré, en recourant, au besoin, à une grammaire ou à un code orthographique.

Programme d'apprentissage

Troisième partie

Contenus d'apprentissage

PRÉSENTATION DES CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Les **Contenus d'apprentissage** fournissent l'ensemble des activités qui permettent à l'élève d'atteindre les objectifs de la classe de français.

Les **Contenus d'apprentissage** représentent pour le maître l'instrument de travail à partir duquel il organise et planifie son enseignement. Ils ne proposent aucun modèle de planification ou d'organisation de l'enseignement. Il revient aux guides pédagogiques et au matériel didactique de fournir des modèles qui aideront le maître dans cette tâche.

Organisation des Contenus d'apprentissage

Les **Contenus d'apprentissage** s'organisent autour des deux grandes habiletés langagières :

- l'habileté à comprendre un discours (lire et écouter) ;
- l'habileté à produire un discours (écrire et parler) ;

Ils présentent d'abord l'ensemble des activités de pratique à réaliser en classe :

- les pratiques de compréhension (voir p. 51) ;
- les pratiques de production (voir p. 51) ;

Ils énumèrent ensuite, sous deux rubriques, un deuxième ensemble d'activités d'apprentissage :

- les activités d'objectivation de la pratique ;
- les activités d'acquisition de connaissances ;

Ce deuxième ensemble d'activités s'articule autour de deux pôles :

- la situation de communication ;
- le fonctionnement de la langue et des discours.

Les activités d'objectivation de la pratique et d'acquisition de connaissances relatives à la situation de communication sont regroupées sous les rubriques suivantes :

COMPRÉHENSION*

- l'intention du récepteur : s'informer sur un sujet donné ;
- l'intention du récepteur : s'informer en vue d'actions à poser ;
- l'intention du récepteur : s'informer sur les sentiments ou les goûts de quelqu'un ;
- l'intention du récepteur : satisfaire un besoin d'imaginaire, explorer le langage, se donner une vision du monde ;
- les rapports émetteur/récepteur, les rapports émetteur/récepteur/référent, l'environnement.

Les activités d'objectivation de la pratique et d'acquisition de connaissances relatives au fonctionnement de la langue et des discours sont regroupées sous les rubriques suivantes :

COMPRÉHENSION*

- le discours narratif et le discours descriptif ;
- le discours analytique (4° et 5° Secondaire) ;
- le discours argumentatif (4° et 5° Secondaire) ;
- le lexique ;
- la syntaxe de la phrase et la syntaxe du discours.

PRODUCTION*

- l'intention de l'émetteur : informer quelqu'un sur un sujet donné ;
- l'intention de l'émetteur : exprimer ses goûts ou ses sentiments ;
- l'intention de l'émetteur : satisfaire un besoin d'imaginaire, explorer le langage et donner sa vision du monde ;
- les rapports émetteur/récepteur, les rapports émetteur/récepteur/référent, l'environnement.

PRODUCTION*

- le discours narratif et le discours descriptif ;
- le discours analytique (4° et 5° Secondaire) ;
- le discours argumentatif (4° et 5° Secondaire) ;
- le lexique ;
- la syntaxe de la phrase et la syntaxe du discours ;
- l'orthographe d'usage ;
- l'orthographe grammaticale ;
- les éléments prosodiques.

* Voir les pages 56 à 77.

* Voir les pages 78 à 115.

Les activités de pratique

Les activités de pratique sont des activités de communication que le maître proposera à l'élève pour lui faire lire, écouter et produire des discours oraux et écrits. Ces pratiques de classe se rapprochent le plus possible de la vie de l'élève et constituent des situations de communication.

Chaque pratique privilégie une forme de discours rattachée à une des intentions retenues au programme. L'ensemble des pratiques, par leur variété, permet à l'élève d'entrer en contact avec diverses formes de discours en usage dans la communauté francophone. Afin de poursuivre l'objectif général relatif aux valeurs socio-culturelles, l'écote ou l'enseignant doit s'assurer que les pratiques portent sur « des discours qui appartiennent à l'héritage culturel québécois ou qui sont considérés comme significatifs dans l'expression des valeurs de la collectivité québécoise ».

La variété des pratiques permet également d'exploiter la langue orale et la langue écrite. Le programme propose tantôt des pratiques exclusivement orales, tantôt des pratiques exclusivement écrites; ces choix n'entraînent pas à l'enseignant la possibilité de faire faire aux élèves des pratiques orales et écrites d'une même forme de discours, s'il le juge nécessaire ou pertinent pour une meilleure atteinte des objectifs terminaux.

Les activités d'objectivation de la pratique

Les activités d'objectivation de la pratique sont des activités qui provoquent l'objectivation: elles visent à ce que l'élève fasse un retour sur sa lecture ou son écoute, sur sa production orale ou écrite, afin qu'il observe, analyse ou évalue certains aspects de sa pratique.

Les activités d'objectivation de la pratique se font toujours en fonction de différents éléments notionnels appartenant soit à la situation de communication, soit au fonctionnement de la langue et des discours. Chaque activité d'objectivation est formulée à partir d'une action à faire en classe, et du ou des éléments notionnels sur lesquels porte cette action. Par exemple, sous une des

rubriques de la situation de communication (l'intention de l'émetteur), on peut lire:

« faire vérifier jusqu'à quel point les personnages, les événements, les lieux et les objets de leur récit ressemblent ou non à ceux que les élèves connaissent »; et sous une rubrique du fonctionnement de la langue et des discours (la syntaxe de la phrase), on peut lire:

« faire identifier ce que rappellent certains pronoms et certains déterminants ».

Les verbes « faire comparer » et « faire identifier » révèlent l'action à mener en classe pour provoquer l'objectivation, et le reste des énoncés fournit les éléments notionnels en fonction desquels se fait l'objectivation: les personnages, les événements, les lieux, les objets, leur vraisemblance; les pronoms, les déterminants, leur rôle de rappel.

Les activités d'objectivation proposées à l'élève nécessiteront divers types d'intervention de la part du maître. Tantôt il demandera à l'élève de relever, d'identifier, de nommer différents éléments du discours; tantôt c'est lui qui en fera reconnaître, voir, découvrir et observer certains aspects. Les actions désignées par des verbes comme « faire vérifier » ou « faire identifier » pourront, en classe, être concrétisées de différentes façons à condition que le degré de difficulté demeure le même.

Les activités d'acquisition de connaissances

Les activités d'acquisition de connaissances sont des activités que l'élève devra faire pour se donner ou pour consolider des connaissances nécessaires aux activités de pratique et d'objectivation de la pratique.

Sous la rubrique **Acquisition de connaissances**, les éléments notionnels, pour lesquels il y aurait lieu de faire acquérir des connaissances, sont annoncés par un carré noir; les stratégies suggérées pour faire acquérir ces connaissances sont annoncées par un carré blanc. Les éléments notionnels qui sont communs à la production et à la compréhension sont indiqués par la répétition de ces symboles dans la colonne appropriée.

Les stratégies, tout en étant des suggestions sur la façon de traiter les éléments de connaissances, visent avant tout à fournir des repères sur le degré d'abstraction ou de généralisation des connaissances à faire acquérir.

Pratiques de compréhension et de production

PRATIQUES DE COMPRÉHENSION	PRATIQUES DE PRODUCTION
<p>PLACER LES ÉLÈVES DANS DES SITUATIONS QUI LEUR PERMETTENT DE :</p>	<p>PLACER LES ÉLÈVES DANS DES SITUATIONS QUI LEUR PERMETTENT DE :</p>
<p>— lire des articles de journal ou de revue à caractère analytique, avec l'intention de s'informer sur un sujet d'actualité ;</p>	<p>— faire des exposés oraux à caractère informatif, avec l'intention d'expliquer à quelqu'un un sujet d'actualité ;</p>
<p>— écouter ou lire des messages publicitaires, avec l'intention de s'informer en vue d'actions à poser ;</p>	<p>— écrire des textes informatifs, avec l'intention d'expliquer à quelqu'un un sujet d'actualité ;</p>
<p>— lire des lettres d'opinions, avec l'intention de s'informer sur les opinions de quelqu'un ;</p>	<p>— écrire des lettres d'opinions, avec l'intention de faire connaître leur opinion sur un sujet donné ;</p>
<p>— lire des nouvelles littéraires, avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde ;</p>	<p>— écrire des textes s'apparentant à la nouvelle littéraire, avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de donner leur vision du monde.</p>
<p>— lire des pièces de théâtre, avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde ;</p>	
<p>— écouter ou lire des poèmes, avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.</p>	

ACTIVITÉS
D'OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
ET
D'ACQUISITION DE CONNAISSANCES

COMPRÉHENSION

LIRE ET ÉCOUTER

LA SITUATION DE COMMUNICATION

- l'intention du récepteur: s'informer sur un sujet donné

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

Suite à la lecture d'un article de journal ou de revue à caractère analytique sur un sujet d'actualité, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte de leur intention de s'informer sur ce sujet.

Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes:

- faire identifier l'intention de l'émetteur;
- faire découvrir les informations contenues dans le titre de l'article de journal ou de revue;
- faire résumer l'événement rapporté dans l'article de journal ou de revue;
- faire énumérer les renseignements qui permettent de préciser à qui l'événement est arrivé, quand et où il a eu lieu et comment il s'est produit;
- faire distinguer les faits des opinions ou des commentaires contenus dans l'article de journal ou de revue;
- faire distinguer les opinions de l'émetteur de celles qu'il attribue à d'autres personnes;

(suite page 58)

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants:

■ Éléments du discours révélant l'objectivité:

- les pronoms neutres;
- le vocabulaire neutre;
- l'utilisation de noms propres, d'adjectifs qualificatifs et numéraux pour préciser les informations;
- l'absence d'indices de rapports entre l'émetteur et le récepteur;
- les éléments prosodiques propres à créer le ton neutre.

■ Éléments du discours révélant la subjectivité:

- les pronoms personnels (je, nous);
- certaines expressions du type « je pense », « nous croyons », etc.;
- le vocabulaire connotatif;
- les indices de rapports entre l'émetteur et le récepteur (tu, vous, apostrophe);
- les éléments prosodiques propres à créer des effets.

(suite page 58)

PRODUCTION

ÉCRIRE ET PARLER

LA SITUATION DE COMMUNICATION

- l'intention de l'émetteur : Informer quelqu'un sur un sujet donné

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants :

■

■

(suite page 59)

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

À l'occasion de la production d'un exposé oral et de la rédaction d'un texte informatif visant à expliquer un sujet lié à l'actualité, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils tiennent compte de leur intention d'informer quelqu'un sur ce sujet.

Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes :

- vérifier auprès des récepteurs si les exposés ou les textes des élèves contenaient des faits nouveaux ou non ;
- faire vérifier s'ils ont précisé à qui les événements sont arrivés, quand et où ils ont eu lieu et comment ils se sont produits ;
- faire distinguer la place accordée aux faits de la place accordée aux opinions ou aux commentaires dans les discours produits ;
- faire vérifier dans quelle mesure les opinions ou les commentaires nuisent à l'objectivité de l'information.

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none">• faire observer dans quelle mesure l'auteur traite objectivement l'information;• faire reconnaître dans quelle mesure l'article de journal ou de revue contient des informations suffisantes et précises et si ces informations contribuent à mieux faire comprendre le sujet d'actualité traité et à développer un intérêt pour le sujet.	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> À partir de deux nouvelles journalistiques traitant d'un même événement, faire discuter du traitement objectif de l'information dans chacune de ces nouvelles, en s'appuyant sur les éléments linguistiques qui révèlent l'objectivité et la subjectivité du discours.■ Composition d'un journal.<input type="checkbox"/> À partir d'un ensemble de journaux disponibles dans la région, amener les élèves à découvrir la composition d'un journal et les différents types de nouvelles qu'on y trouve : nationales, internationales, locales; sportives, etc.■ Techniques et outils :<ul style="list-style-type: none">• le résumé.

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
<p><input type="checkbox"/> À partir de deux textes traitant subjectivement et objectivement un même événement, faire relever les mots et les expressions qui donnent à l'un un ton subjectif et à l'autre un ton objectif.</p>	

COMPRÉHENSION

LIRE ET ÉCOUTER

LA SITUATION DE COMMUNICATION

- l'intention du récepteur: s'informer en vue d'actions à poser

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

Suite à la lecture ou à l'audition d'un message publicitaire, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte de leur intention de s'informer en vue d'actions à poser.

Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes:

- faire identifier le produit que l'on veut vendre ou promouvoir;
- faire identifier l'intention de l'émetteur;
- faire énumérer les informations objectives sur ce que l'on veut vendre ou promouvoir;
- faire relever les mots et les expressions qui servent à caractériser et à rendre désirables les personnes, les lieux, les actions et les objets;
- faire identifier le ou les types de discours utilisés dans le message publicitaire (narratif, analytique, argumentatif);

(suite page 62)

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants:

■ Éléments du discours qui révèlent l'intention d'inciter quelqu'un à agir:

- champs lexicaux;
- noms, adverbess, verbes et adjectifs à valeur mélorative;
- comparatifs, superlatifs;
- marqueurs de rapports entre l'émetteur et le récepteur (pronoms et adjectifs de la 2^e personne, apostrophes, interrogatives, exclamatives);
- impératifs;
- variété de types de discours (narratif, descriptif, analytique, argumentatif);
- ressources graphiques et sonores (illustrations, photos, titres, procédés de mise en relief, typographie, éléments prosodiques).

(suite page 62)

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTION DE LA PRATIQUE

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none">• faire reconnaître dans quelle mesure le ou les types de discours utilisés dans le message publicitaire visent à inciter à agir ;• faire découvrir les diverses ressources graphiques, sonores et visuelles utilisées pour inciter à agir ;• faire reconnaître dans quelle mesure le message publicitaire contient des informations pertinentes sur ce que l'on veut vendre ou promouvoir ;• faire reconnaître dans quelle mesure les personnes, les lieux, les actions et les objets représentés dans le message publicitaire correspondent à la réalité que connaissent les élèves ;• faire juger de la pertinence et de la valeur des arguments ou des motifs utilisés pour inciter à agir.	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> À partir d'un ensemble de textes à caractère informatif, à caractère expressif et à caractère incitatif, faire reconnaître le ou les textes qui ont été manifestement produits avec l'intention d'inciter à agir et demander de relever les éléments du discours qui révèlent l'intention d'inciter à agir.<input type="checkbox"/> À partir d'un ensemble de messages publicitaires, faire relever les noms, les verbes et les adjectifs qui constituent des champs lexicaux évoquant la beauté, le bonheur, le plaisir, le confort, etc.<input type="checkbox"/> À partir d'un message publicitaire et d'un article d'information traitant d'un même sujet, faire ressortir les principales différences entre ces deux discours quant au choix des caractéristiques des personnages, des lieux et des objets, quant à la valeur expressive des mots utilisés, quant à la façon de s'adresser au récepteur et quant à l'utilisation des ressources graphiques.<input type="checkbox"/> Faire composer un court message publicitaire et demander aux élèves d'utiliser des éléments propres à inciter quelqu'un à agir.

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

COMPRÉHENSION

LIRE ET ÉCOUTER

LA SITUATION DE COMMUNICATION

- l'intention du récepteur: s'informer sur les opinions de quelqu'un

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

Suite à la lecture d'une lettre d'opinions, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte de leur intention de s'informer sur les opinions de quelqu'un.

Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes:

- faire identifier l'intention de l'émetteur;
- faire relever les mots et les expressions qui révèlent l'intention de l'émetteur;
- faire découvrir si la lettre d'opinions vise à répondre à un commentaire émis par quelqu'un d'autre ou à exprimer le point de vue de l'émetteur sur un sujet donné;
- faire identifier le fait d'actualité qui a donné lieu à la lettre d'opinions;
- faire résumer les opinions exprimées;
- faire identifier le ton de la lettre d'opinions;
- faire reconnaître dans quelle mesure la lettre d'opinions informe suffisamment sur la position de l'émetteur;
- faire dire dans quelle mesure les élèves partagent les opinions de l'émetteur.

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants:

- **Éléments du discours qui servent à annoncer l'expression d'opinions:**
 - expressions du type « je pense que », « à mon avis », « on peut supposer que », etc.
- À partir d'un ensemble de lettres d'opinions, faire souligner toutes les expressions utilisées pour annoncer l'expression d'opinions.
- **Le ton d'un discours:**
 - ironique,
 - humoristique,
 - agressif,
 - neutre.
- À partir d'un ensemble de lettres d'opinions, demander aux élèves de découvrir, en s'appuyant sur les éléments du discours propres à traduire le ton, celles qui présentent un ton neutre, humoristique, ironique, etc.

PRODUCTION

ÉCRIRE ET PARLER

LA SITUATION DE COMMUNICATION

- l'intention de l'émetteur: exprimer ses opinions sur un sujet donné

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants:

■

□

■ Protocole de la lettre :

- lieu et date de rédaction,
- nom, titre et adresse du destinataire,
- formule d'appel,
- formule de politesse,
- signature et adresse de l'expéditeur.

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

À l'occasion de la rédaction d'une lettre d'opinions, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils tiennent compte de leur intention d'exprimer leurs opinions sur un sujet donné.

Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes:

- faire vérifier si le fait qui a donné lieu à la lettre d'opinions est clairement identifié;
- faire vérifier s'ils utilisent des mots et des expressions qui révèlent explicitement leur intention.

COMPRÉHENSION

- l'intention du récepteur: satisfaire un besoin d'imaginaire, explorer le langage, se donner une vision du monde

LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

Suite à la lecture d'une nouvelle littéraire, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte de leur intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.

Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes :

- faire identifier les caractéristiques des personnages, des événements, des lieux et des objets qui contribuent à les présenter comme vraisemblables;
- faire relever des mots et des groupes de mots qui, tout en décrivant les personnages, les actions, les lieux et les objets, constituent des champs lexicaux, et faire dire quelles impressions créent ces champs lexicaux ou ce qu'ils évoquent;
- faire découvrir certaines valeurs morales ou sociales véhiculées par les personnages de la nouvelle;
- faire dire aux élèves dans quelle mesure ils peuvent s'identifier à ces personnages ou à ces situations.

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants :

- **L'aspect vraisemblable de la nouvelle littéraire.**
- À partir de l'expérience de lecture des élèves ou d'un ensemble de contes et de nouvelles littéraires, faire découvrir aux élèves que la nouvelle littéraire, contrairement au conte, tend à présenter des personnages et des situations vraisemblables qui s'apparentent au réel.

PRODUCTION

ÉCRIRE ET PARLER

LA SITUATION DE COMMUNICATION

- l'intention de l'émetteur: satisfaire un besoin d'imaginaire, explorer le langage et donner sa vision du monde

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants :



OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

À l'occasion de la rédaction d'un texte s'apparentant à la nouvelle littéraire, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils tiennent compte de leur intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de donner leur vision du monde.

Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes :

- faire observer jusqu'à quel point les personnages, les actions, les lieux et les objets de leur nouvelle sont vraisemblables ;
- faire vérifier dans quelle mesure les mots et les groupes de mots utilisés pour décrire les personnages, les actions, les objets et les lieux, participent au ton général qui se dégage de leur nouvelle ;
- faire découvrir que certaines caractéristiques des personnages de leur nouvelle révèlent des valeurs.

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
<p>Suite à la lecture d'une pièce de théâtre, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte de leur intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.</p> <p>Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• faire imaginer et faire décrire, à l'aide des notes de l'auteur et des dialogues, les personnages, le décor, les costumes et les accessoires que la pièce exigerait pour être représentée sur une scène;• faire imaginer et faire décrire, à partir d'une scène choisie dans une pièce lue, le comportement des personnages (voix, gestes, mouvements, attitudes);• faire découvrir certaines valeurs morales ou sociales véhiculées par les personnages de la pièce;• faire dire aux élèves dans quelle mesure ils peuvent s'identifier à ces personnages ou à ces situations. <p>Note : Si les élèves ont la possibilité d'assister à la représentation de la pièce lue, leur faire dire dans quelle mesure le traitement fait aux décors, aux costumes, aux accessoires, aux personnages ainsi que l'interprétation des comédiens correspondent à ce qu'ils avaient imaginé.</p>	

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
<p>À l'occasion de la lecture ou à l'audition d'un poème, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte de leur intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.</p> <p>Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• faire identifier le ou les principaux thèmes abordés dans le poème ;• faire relever les jeux d'allitérations, de rimes et de répétitions et faire expliciter quelles impressions ils créent ;• faire découvrir l'utilisation particulière de la langue aux plans grammatical et syntaxique, et faire dire les effets que cette utilisation produit ;• faire comparer, suite à un échange sur les thèmes abordés, les sentiments, les émotions et les sensations du poète à ceux que le poème suscite.	<p>Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">■ Le traitement de la langue dans le poème.□ À partir d'un ensemble de poèmes traitant d'un même thème, faire relever les images et les champs lexicaux qui l'évoquent.□ À partir d'une illustration, d'un texte en prose et d'un poème traitant d'un même thème, faire découvrir les moyens utilisés dans le poème pour évoquer ce thème.□ À partir d'une nouvelle journalistique et d'un poème, faire comparer le traitement de la langue aux plans grammatical et syntaxique dans ces deux textes. Faire découvrir que le poème :<ul style="list-style-type: none">• utilise de façon particulière les majuscules et la ponctuation ;• modifie la structure habituelle de la phrase ;• utilise très peu les marqueurs de relations.

PRODUCTION -- ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	
-------------------------------------	--

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	
-------------------------------------	--

COMPRÉHENSION

—

LIRE ET ÉCOUTER

LA SITUATION DE COMMUNICATION

- les rapports émetteur/récepteur ; les rapports émetteur/récepteur/référent ; l'environnement

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

Suite à la lecture ou à l'audition d'un discours, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte des rapports émetteur/récepteur, des rapports émetteur/récepteur/référent et de l'environnement.

Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes :

- faire relever les indices du discours qui permettraient d'identifier l'émetteur (statut social, nationalité, âge, traits de sa personnalité, type de relations que l'émetteur entretient avec le récepteur, etc.) ;
- faire relever les indices qui révéleraient si l'émetteur et le récepteur se connaissent personnellement ou non, et s'ils ont entre eux des rapports hiérarchiques ou professionnels ;
- faire relever les éléments du discours qu'utilise l'émetteur pour explicitement établir et maintenir des rapports avec le récepteur ;
- faire dire ce que rappellent ou évoquent les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le discours (ces éléments sont, pour eux, connus ou inconnus, familiers ou non, actuels ou non ; ils font référence à une expérience personnelle ou non, etc.) ;

(suite page 74)

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants :

- **Éléments du discours qui révèlent les rapports émetteur/récepteur :**
 - pronoms personnels (tu, vous),
 - variétés de langue,
 - allusions, sous-entendus,
 - références à des situations passées ou présentes,
 - rapports hiérarchiques, familiaux.
- À partir de lettres personnelles, de lettres d'opinions et d'articles d'informations neutres (type agence de presse), faire relever les éléments du discours qui révèlent des rapports entre l'émetteur et le récepteur.
- **Éléments du discours qui révèlent les rapports émetteur/récepteur/référent :**
 - pronoms personnels, possessifs et démonstratifs ;
 - adjectifs possessifs et démonstratifs ;

(suite page 74)

PRODUCTION

—

ÉCRIRE ET PARLER

LA SITUATION DE COMMUNICATION

- les rapports émetteur/récepteur; les rapports émetteur/récepteur/référent; l'environnement

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants:

■

□

■

(suite page 75)

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

À l'occasion de la production d'un discours oral ou écrit, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils tiennent compte des rapports émetteur/récepteur, des rapports émetteur/récepteur/référent et de l'environnement.

Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes:

- faire nommer le ou les récepteurs de leur discours;
- faire observer jusqu'à quel point leur discours fournit des informations sur eux-mêmes (statut social, âge, goûts, caractère, etc.);
- faire vérifier s'ils tiennent compte des caractéristiques du ou des récepteurs;
- faire observer si leur discours révèle ou non l'existence de rapports entre eux et le ou les récepteurs;
- faire observer dans quelle mesure leur discours tient compte des conditions dans lesquelles il est produit (temps, lieu, contexte, etc.);

(suite page 75)

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none"> • faire relever ce qui dans le discours (objets, sentiments, actions, etc.) est attribué à l'émetteur, au(x) récepteur(s) ou à quelqu'un d'autre ; • faire relever, s'il y a lieu, les éléments du discours qui révèlent l'époque et le contexte social ou culturel dans lequel il a été produit ; • faire dire jusqu'à quel point le discours lu ou entendu tient compte des caractéristiques du ou des récepteurs auxquels il s'adresse (connaissance du sujet, intérêts, besoins, statut social, etc.) ; • faire identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce discours. 	<ul style="list-style-type: none"> □ À partir de l'expérience des élèves ou de discours appropriés, faire découvrir que certains éléments du discours servent à révéler à qui sont attribués les objets, les sentiments, les événements évoqués dans le discours. ■ Éléments du discours qui servent à établir et à maintenir des rapports avec le récepteur : <ul style="list-style-type: none"> • pronoms et adjectifs de la 2^e personne ; • apostrophes, • interrogations, • exclamations. □ À partir de discours appropriés (messages publicitaires, exposés à caractère expressif, etc.), faire découvrir que certains éléments du discours servent à établir et à maintenir des contacts avec le récepteur. ■ Éléments du discours pouvant créer l'intérêt : <ul style="list-style-type: none"> • choix du sujet, • choix des aspects traités, • utilisation d'expressions s'adressant directement aux récepteurs (ex. : l'emploi du vous, allusions à des faits connus, etc.), • recours à des exemples, • recours à l'humour, • utilisation d'éléments prosodiques.

(suite page 76)

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES
<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
<ul style="list-style-type: none">• faire observer dans quelle mesure ils ont tenu compte de la rétroaction;• faire vérifier si leur discours utilise la variété de langue qui convient à la situation de communication.

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> À partir d'un exemple de textes ou d'enregistrements, faire relever les moyens utilisés pour susciter ou entretenir l'intérêt des récepteurs.■ Le référent.<input type="checkbox"/> À partir d'une personne, d'un objet ou d'un lieu mentionné dans un texte inconnu des élèves, leur demander de dire ce que cette personne, cet objet ou ce lieu rappellent ou évoquent. (Ils peuvent le décrire, le rattacher à une expérience personnelle, dire la valeur ou l'importance qu'ils y attachent.) Faire comparer ce qu'ils en ont dit à ce qu'en dit le texte.■ Moyens qui permettent d'identifier les circonstances dans lesquelles le discours a été produit :<ul style="list-style-type: none">• indices fournis par le discours (dates, noms propres, moeurs, faits historiques, etc.),• dictionnaires,• encyclopédies,• ouvrages historiques.<input type="checkbox"/> À partir de discours pour lesquels la connaissance de certaines circonstances où ils furent produits peut en influencer la compréhension, faire découvrir que certains éléments du discours ou certains instruments de références peuvent fournir des renseignements sur les circonstances dans lesquelles le discours a été produit. Faire voir comment la connaissance de ces renseignements peut en influencer la compréhension.

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
<input type="checkbox"/>	

COMPRÉHENSION

—

LIRE ET ÉCOUTER

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS

- le discours narratif et le discours descriptif

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

Suite à la lecture d'une nouvelle littéraire ou d'une pièce de théâtre, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte du fonctionnement du discours narratif et du discours descriptif.

Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes :

- faire résumer la nouvelle ou la pièce de théâtre pour en dégager les principales actions ;
- faire identifier le personnage principal et faire établir les rapports qui existent entre le déroulement des actions et les réactions psychologiques ou affectives de ce personnage ;
- faire décrire la situation psychologique ou affective initiale dans laquelle se trouve le personnage principal et faire identifier l'événement qui vient perturber cette situation ;
- faire décrire la situation psychologique ou affective finale amenée par le dénouement de la nouvelle ;

(suite page 80)

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants :

- **Le fonctionnement des actions dans le discours narratif :**
 - la logique des actions.
- **À partir d'un ensemble de nouvelles littéraires, amener les élèves à découvrir que la nouvelle comprend généralement :**
 - une situation psychologique ou affective initiale dans laquelle se trouve le personnage principal ;
 - un événement déclencheur qui perturbe cette situation ;
 - une situation psychologique ou affective finale qui constitue souvent un dénouement inattendu.
- **Le fonctionnement du temps dans le discours narratif :**
 - l'ordre des actions,
 - la durée des actions.

(suite page 80)

PRODUCTION

ÉCRIRE ET PARLER

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS

- le discours narratif et le discours descriptif

ACQUISITION DE CONNAISSANCES
<p>Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants:</p> <p>■</p> <p>□</p> <p>■</p>

(suite page 81)

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
<p>À l'occasion de la rédaction d'un texte qui s'apparente à la nouvelle littéraire, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils tiennent compte du fonctionnement du discours narratif et du discours descriptif.</p> <p>Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none">• faire vérifier si leur texte comprend:<ul style="list-style-type: none">— une situation initiale qui présente le personnage principal sous son aspect psychologique;— un événement déclencheur qui vient perturber cette situation;— une situation finale qui présente un dénouement inattendu;• faire dire si les actions contenues dans leur texte sont présentées dans l'ordre où elles se seraient déroulées ou non, et faire préciser si l'ordre de présentation des actions est motivé par le souci de faciliter la lecture ou de créer un effet;

(suite page 81)

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none">• faire comparer (en s'appuyant sur les indices de temps, la nature même des actions et le temps des verbes), l'ordre de présentation des actions dans la nouvelle à l'ordre où elles se seraient déroulées dans la réalité et faire découvrir ce que révèle l'ordre des actions de la nouvelle;• faire observer que le récit de certaines actions occupe plus d'espace (nombre de lignes) que d'autres, et faire découvrir si l'espace qu'occupent ces passages est proportionnel ou non à la durée réelle de ces actions;• faire découvrir, à l'aide des signes qui le révèlent dans le texte (les pronoms « je », « il », l'histoire elle-même), si le narrateur de la nouvelle est un personnage de l'histoire racontée ou quelqu'un qui ne participe aucunement au déroulement des actions;• faire relever certains passages descriptifs et faire dire si les personnages, les objets et les lieux décrits dans ces passages sont vus par l'un ou l'autre des personnages de l'histoire ou par le narrateur;• faire voir ce qui motive l'introduction de ces passages descriptifs dans le récit;• faire distinguer les paroles des personnages qui sont rapportées directement de celles qui le sont indirectement;	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> À partir de l'expérience des élèves, d'un ensemble de nouvelles littéraires et de nouvelles journalistiques, faire découvrir que le présent et l'imparfait de l'indicatif, le passé simple et le passé composé, permettent de situer les actions d'un récit par rapport au moment où il est produit et de les situer les unes par rapport aux autres.<input type="checkbox"/> À partir de textes appropriés, faire découvrir que le choix d'un ordre de présentation des actions qui ne respecte pas l'ordre dans lequel elles se sont déroulées, peut révéler:<ul style="list-style-type: none">• un souci de créer l'intérêt, l'importance que l'auteur accorde à certaines actions,• une recherche d'effets stylistiques,• etc.<input type="checkbox"/> À partir de textes appropriés, faire relever:<ul style="list-style-type: none">• des passages qui résument en quelques lignes une longue période de temps;• des passages descriptifs qui représentent un arrêt dans la poursuite des actions;• des passages dont le nombre de lignes est proportionnel à la durée des événements qu'ils rapportent;• des expressions qui indiquent que l'on omet une suite d'événements qui ont eu lieu;• des passages qui occupent un espace proportionné à la durée des actions qu'ils rapportent.

(suite page 82)

(suite page 82)

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p style="text-align: right;"><i>(suite page 83)</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• faire vérifier si le temps des verbes utilisé permet de situer les actions de leur nouvelle par rapport au moment où elles sont racontées et de les situer entre elles ;• faire comparer l'espace (nombre de lignes) accordé aux différentes actions de leur nouvelle à leur durée réelle, et faire voir ce que révèle l'importance accordée à certaines actions ;• faire dire si le narrateur de leur nouvelle est un personnage de l'histoire racontée ou quelqu'un qui ne participe aucunement au déroulement des actions, et faire vérifier si les pronoms utilisés ou l'histoire elle-même contribuent à le révéler ;• faire justifier la présence de passages descriptifs dans leur nouvelle ;• faire vérifier si les paroles rapportées dans leur nouvelle sont accompagnées de mots ou d'expressions qui révèlent le ton ou l'attitude des personnages qui les prononcent.

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none">• faire relever dans les passages en style direct et indirect et dans les dialogues, des mots et des expressions qui fournissent des précisions sur le ton et l'attitude du personnage qui parle, et faire observer ce que ces précisions révèlent sur ce personnage.	<ul style="list-style-type: none">■ Le fonctionnement de la description :<ul style="list-style-type: none">• le point de vue,• l'introduction de descriptions dans le discours narratif.□ À partir de textes appropriés ou de la connaissance qu'ont les élèves du cinéma, faire découvrir que les objets, les personnages, les lieux présentés dans un récit peuvent l'être selon le point de vue du narrateur ou d'un autre personnage.□ À partir de textes appropriés, faire découvrir que les passages descriptifs peuvent être amenés par le déroulement des actions (ex. : déplacement des personnages qui introduisent la description de lieux nouveaux), ou par le besoin de créer une atmosphère qui révèle l'état psychologique des personnages. <p style="text-align: right;"><i>(suite page 84)</i></p>

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none">■□□ <p style="text-align: right;"><i>(suite page 85)</i></p>

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
	<ul style="list-style-type: none">■ Éléments du discours qui servent à préciser le ton ou l'attitude d'une personne dont on rapporte les paroles :<ul style="list-style-type: none">• verbes expressifs (vociférer, murmurer, etc.) ;• adverbes (timidement, agressivement, etc.) ;• compléments circonstanciels (en hochant la tête, en claquant la porte, etc.).□ À partir de textes appropriés, faire découvrir les divers moyens utilisés pour préciser le ton des paroles et l'attitude des personnages.□ À partir d'une pièce de théâtre et d'une nouvelle littéraire, faire comparer comment sont présentés les dialogues dans chacun de ces textes.■ Techniques et outils :<ul style="list-style-type: none">• le résumé.

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
<ul style="list-style-type: none">■□■ Le fonctionnement du discours narratif dans le texte dramatique. Faire transformer une courte nouvelle en un texte dramatique qui respecte les principales caractéristiques du texte dramatique. Demander d'expliquer les principaux changements apportés au récit initial aux plans suivants:<ul style="list-style-type: none">• traitement des dialogues,• traitement des descriptions,• déroulement des actions (ordre et durée).■ Techniques et outils :<ul style="list-style-type: none">• le plan comme moyen de structurer un discours narratif.	

**LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE
ET DES DISCOURS**

- le discours analytique

COMPRÉHENSION

LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

Suite à la lecture d'un article de journal ou de revue à caractère analytique, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte du fonctionnement du discours analytique.

Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes :

- faire identifier le sujet traité ;
- faire relever, s'il y a lieu, les sous-titres et faire découvrir quels aspects du sujet ils annoncent ;
- faire identifier les différents aspects abordés et faire résumer ce qui est dit sur chacun de ces aspects ;
- faire voir comment l'organisation des paragraphes correspond aux différents aspects du sujet ;
- faire reconnaître comment chaque aspect traite une seule partie du sujet ;
- faire découvrir si l'article établit des liens ou des rapports entre chacun des aspects abordés ;

(suite page 88)

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants :

-
-
- À partir de textes analytiques, faire découvrir que le discours analytique s'articule selon la logique **TOUT/PARTIES** et s'élabore de la façon suivante :
 - identification d'un sujet,
 - présentation des différents aspects,
 - explication des rapports entre les divers aspects et le sujet ainsi que des rapports de ces divers aspects entre eux.

(suite page 88)

PRODUCTION

ÉCRIRE ET PARLER

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS

- le discours analytique

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants :

■ **Structure de l'analyse.**

- À partir d'un sujet donné, faire établir une liste des divers aspects qui pourraient être analysés. Faire nommer tous les éléments connus qui pourraient servir à préciser chacun des aspects du sujet. Faire choisir les aspects qu'il serait pertinent de retenir. Faire discuter de l'importance que l'on pourrait accorder à chacun de ces aspects.

□

(suite page 89)

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

À l'occasion de la production d'un exposé oral ou de la rédaction d'un texte informatif visant à expliquer un sujet lié à l'actualité, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils tiennent compte du fonctionnement du discours analytique.

Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes :

- faire vérifier si le sujet de leur analyse est clairement énoncé ;
- faire nommer les différents aspects abordés ;
- faire vérifier si chacun des aspects se rapporte au sujet traité ;
- faire vérifier si chaque aspect abordé correspond à une partie du texte clairement identifiée (paragraphe, sous-titres, etc.) ;
- faire voir jusqu'à quel point l'importance accordée à chaque aspect se justifie ;
- faire découvrir les autres aspects du même sujet qu'ils auraient pu traiter ;
- faire voir si leur texte fournit des indices qui en révèlent l'articulation.

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none">• faire nommer d'autres aspects du même sujet que l'auteur de l'article aurait pu aborder;• faire relever des expressions qui fournissent des indications sur la structure du texte et faire dégager le plan de l'article.	<ul style="list-style-type: none">□ À partir de deux textes à caractère analytique traitant d'un même sujet, faire vérifier si les deux textes traitent des mêmes aspects, s'ils en disent la même chose et s'ils leur accordent la même importance.■ Techniques et outils :<ul style="list-style-type: none">• le résumé,• le plan.

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
<ul style="list-style-type: none">■ Techniques et outils :<ul style="list-style-type: none">• le plan.	

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS

- le discours argumentatif

COMPRÉHENSION

LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

Suite à la lecture d'une lettre d'opinions, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte du fonctionnement du discours argumentatif.

Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes :

- faire identifier le sujet traité dans la lettre d'opinions ;
- faire découvrir le point de vue que la lettre d'opinions veut défendre ;
- faire relever les éléments du discours utilisés par l'émetteur, pour obtenir l'adhésion au point de vue qu'il défend, et faire relever les expressions qui les annoncent explicitement ;
- faire voir si l'ordre de présentation des arguments contribue à obtenir l'adhésion ;
- faire relever les marqueurs de relations et faire découvrir le type de rapports qu'ils établissent ;

(suite page 92)

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants :

- **Éléments du discours pouvant être utilisés pour obtenir l'adhésion à un point de vue :**

- faits,
- exemples,
- énoncés généraux (lois, proverbes, maximes, etc.),
- références qui font autorité.

- À partir de l'expérience langagière des élèves ou de textes appropriés, faire classer les éléments utilisés pour obtenir l'adhésion, et faire découvrir les expressions qui servent à les annoncer explicitement (par exemple, parce que, mais, par contre, attendu que, c'est comme, de plus, en admettant que, de sorte que, ainsi, etc.).

- **L'ordre des arguments.**

(suite page 92)

PRODUCTION

ÉCRIRE ET PARLER

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS

- Le discours argumentatif

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants:

■

□

■

(suite page 93)

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

À l'occasion de la rédaction d'une lettre d'opinions, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils tiennent compte du fonctionnement du discours argumentatif.

Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes :

- faire vérifier si le sujet de leur lettre d'opinions est clairement énoncé ;
- faire dire quel point de vue leur lettre d'opinions veut défendre ;
- faire vérifier si leurs arguments sont présentés selon un ordre déterminé ;
- faire relever les différents éléments utilisés pour obtenir l'adhésion, et faire voir dans quelle mesure chacun y contribue ;
- faire relever les marqueurs de relations contenus dans leur texte et faire vérifier s'ils les utilisent de façon pertinente ;
- faire vérifier si leur texte fournit les indices qui en révèlent l'articulation.

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES																
<ul style="list-style-type: none">• faire dégager la structure de la lettre et faire voir la façon dont les arguments sont organisés entre eux.	<p>☐ À partir de textes à caractère argumentatif, faire découvrir que l'ordre dans lequel les arguments apparaissent et l'espace (nombre de lignes ou nombre de paragraphes) qu'ils occupent, révèlent l'importance qu'on y accorde en regard de l'adhésion à obtenir.</p> <p>■ Les marqueurs de relations et les divers rapports qu'ils établissent.</p> <table border="0"><thead><tr><th data-bbox="618 688 643 810">Rapports</th><th data-bbox="618 390 643 527">Marqueurs</th></tr></thead><tbody><tr><td data-bbox="678 625 703 810">• comparaison :</td><td data-bbox="678 365 732 527">comme, par exemple, etc.</td></tr><tr><td data-bbox="764 657 789 810">• opposition :</td><td data-bbox="764 323 818 527">mais, par contre, bien que, etc.</td></tr><tr><td data-bbox="850 594 904 810">• conséquence ou conclusion :</td><td data-bbox="878 312 932 527">ainsi, alors, donc, en conclusion, etc.</td></tr><tr><td data-bbox="964 705 989 810">• cause :</td><td data-bbox="964 323 1018 527">parce que, car, attendu que, etc.</td></tr><tr><td data-bbox="1047 684 1071 810">• addition :</td><td data-bbox="1047 312 1101 527">en outre, de plus, etc.</td></tr><tr><td data-bbox="1105 642 1159 810">• condition ou supposition :</td><td data-bbox="1133 323 1245 527">si, en admettant que, dans l'hypothèse où, en supposant, etc.</td></tr><tr><td data-bbox="1276 747 1300 810">• etc.</td><td></td></tr></tbody></table> <p style="text-align: right;"><i>(suite page 94)</i></p>	Rapports	Marqueurs	• comparaison :	comme, par exemple, etc.	• opposition :	mais, par contre, bien que, etc.	• conséquence ou conclusion :	ainsi, alors, donc, en conclusion, etc.	• cause :	parce que, car, attendu que, etc.	• addition :	en outre, de plus, etc.	• condition ou supposition :	si, en admettant que, dans l'hypothèse où, en supposant, etc.	• etc.	
Rapports	Marqueurs																
• comparaison :	comme, par exemple, etc.																
• opposition :	mais, par contre, bien que, etc.																
• conséquence ou conclusion :	ainsi, alors, donc, en conclusion, etc.																
• cause :	parce que, car, attendu que, etc.																
• addition :	en outre, de plus, etc.																
• condition ou supposition :	si, en admettant que, dans l'hypothèse où, en supposant, etc.																
• etc.																	

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

(suite page 95)

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
	<p><input type="checkbox"/> À partir de l'expérience des élèves ou d'exemples appropriés, faire découvrir les différents marqueurs de relations et les rapports qu'ils établissent.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Structure de l'argumentation et organisation des arguments :</p> <ul style="list-style-type: none">• le point de vue peut précéder ou suivre les arguments ;• les arguments peuvent être organisés selon des rapports :<ul style="list-style-type: none">— d'addition : la présentation des <i>pour</i> précède de celle des <i>contre</i> ;— d'opposition : les <i>pour</i> et les <i>contre</i> sont présentés en parallèle ;— etc. <p><input type="checkbox"/> À partir d'exemples appropriés, faire découvrir la structure de l'argumentation et différentes façons d'organiser la présentation des arguments.</p>

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/><input checked="" type="checkbox"/><input type="checkbox"/> À partir d'un sujet qui prête à controverse, faire énumérer un ensemble d'arguments susceptibles de défendre un point de vue sur ce sujet, et faire élaborer un plan qui présenterait les arguments propres à obtenir l'adhésion.	

COMPRÉHENSION

LIRE ET ÉCOUTER

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS

- le lexique

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

Suite à la lecture ou à l'audition d'un discours, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte du fonctionnement du lexique.

Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes :

- faire expliciter le sens de certains mots ou groupes de mots, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication ;
- faire reconnaître si ces mots ou groupes de mots ont un des sens que l'usage ou eux-mêmes leur attribuent généralement ; dans le cas où ils ont un autre sens, faire reconnaître comment le contexte verbal et la situation de communication le justifient ;
- faire découvrir les mots ou les expressions qui permettent d'identifier la variété de langue utilisée dans le discours ;
- faire découvrir, s'il y a lieu, les mots ou les expressions du discours qui sont des régionalismes.

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants :

■ Les variétés de langue :

- populaire,
- familière,
- soutenue.

□ À partir de l'expérience langagière des élèves ou d'exemples appropriés, faire observer que certains mots révèlent la variété de langue d'un discours. Faire identifier certaines situations où il conviendrait d'utiliser l'une ou l'autre de ces variétés.

■ Les régionalismes.

□ À partir de l'expérience langagière des élèves ou d'exemples appropriés, faire découvrir comment certains mots et certaines expressions sont propres à la langue de certains groupes ou de certaines communautés francophones.

(suite page 98)

PRODUCTION

ÉCRIRE ET PARLER

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS

- le lexique

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants :



OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

À l'occasion de la production d'un discours oral ou écrit, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils tiennent compte du fonctionnement du lexique.

Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes :

- faire vérifier si le sens qu'ils donnent à certains mots ou groupes de mots correspond à un des sens que l'usage leur attribue généralement ;
- faire vérifier si certains mots ou groupes de mots appartiennent au lexique de la langue française ou s'ils sont des emprunts à l'anglais et faire corriger, s'il y a lieu ;
- vérifier auprès du ou des récepteurs s'ils donnent à certains mots le même sens que ces mots ont dans le discours des élèves ;
- faire vérifier jusqu'à quel point les mots utilisés pour désigner une même réalité varient, et faire modifier, s'il y a lieu, de manière à créer une variété propre à maintenir l'intérêt ;
- faire observer, s'il y a lieu, que certains mots ou certaines expressions correspondent à une variété de langue autre que celle utilisée dans l'ensemble du discours, et faire modifier au besoin.

(suite page 99)

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

ACQUISITION DE CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none">■■□

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
<ul style="list-style-type: none">■ Techniques et outils :<ul style="list-style-type: none">• ouvrages traitant des anglicismes (composition, renseignements fournis, index).■ Aspect du discours qui contribue à maintenir l'intérêt :<ul style="list-style-type: none">• la variation dans le choix des mots désignant une même réalité (synonymes, périphrases, pronoms, etc.).□ À partir d'un texte approprié, faire relever les mots qui servent à désigner une même réalité et faire constater la variété ainsi produite.	

COMPRÉHENSION

LIRE ET ÉCOUTER

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS

- la syntaxe de la phrase et la syntaxe du discours

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

Suite à la lecture ou à l'audition d'un discours, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte du fonctionnement syntaxique de la phrase et du discours.

Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes :

- faire justifier, s'il y a lieu, le rôle que jouent dans certaines phrases les deux-points, les points de suspension et les parenthèses ;
- faire expliciter le rapport logique que révèlent certaines conjonctions de subordination ;
- faire expliciter le rapport qui existe entre les informations fournies par certaines participiales et les informations contenues dans l'ensemble de la phrase ;
- faire expliciter le rapport qui existe entre les informations fournies par certaines incises et les informations contenues dans l'ensemble de la phrase ;
- faire expliciter le sens de certaines phrases sans verbe conjugué ou faire expliciter leur rapport avec la phrase qui précède ou qui suit ;

(suite page 102)

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants :

- **Éléments du fonctionnement syntaxique qui permettent de donner du sens à une phrase :**
 - les signes de ponctuation : deux-points, points de suspension, parenthèses ;
 - les marqueurs de relation : conjonctions de subordination révélant des rapports logiques ;
 - les structures de phrase :
 - phrase avec proposition participiale,
 - phrase avec proposition incise,
 - phrase avec proposition sujet,
 - phrase sans verbe conjugué.
- Faire classer une série de phrases selon les rapports logiques révélés par différents marqueurs de relation et faire discuter des classements obtenus.

(suite page 102)

PRODUCTION

ÉCRIRE ET PARLER

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS

- la syntaxe de la phrase et la syntaxe du discours

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants :

- **Éléments du fonctionnement syntaxique qui permettent de donner du sens à une phrase :**
 - les structures de phrase : phrases complexes.
- À partir d'une série de phrases tirées des textes des élèves et dont la structure compromet la lisibilité, les faire transformer de façon à en faciliter la lecture.

(suite page 103)

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

À l'occasion de la production d'un discours oral ou écrit, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils tiennent compte du fonctionnement syntaxique de la phrase et du discours.

Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes :

- faire vérifier auprès d'un récepteur dans quelle mesure la structure de certaines phrases en facilite la lecture et la compréhension ;
- faire vérifier si la structure syntaxique de leurs phrases est conforme à la syntaxe de la langue française, et faire modifier s'il y a lieu ;
- faire vérifier si les alinéas correspondent à la structure du discours ;
- faire vérifier, s'il y a lieu, d'introduire des sous-titres ou des expressions propres à révéler la structure du discours ;
- faire vérifier si la totalité ou la majorité des phrases présentent la même structure et les faire modifier, s'il y a lieu, de manière à créer une variété propre à maintenir l'intérêt ;

(suite page 103)

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none"> • faire expliciter le sens de certaines phrases comprenant plusieurs propositions subordonnées ; • faire reconnaître dans quelle mesure les alinéas correspondent à la structure du discours ; • faire expliciter, s'il y a lieu, en quoi les sous-titres révèlent la structure du discours ; • faire relever, s'il y a lieu, les expressions introduites dans le discours pour en révéler l'organisation ; • faire découvrir certaines structures syntaxiques qui permettent d'identifier la variété de langue utilisée. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> À partir de plusieurs phrases contenant des propositions participiales, faire découvrir que ces propositions sont liées au reste de la phrase par un rapport de temps, de cause ou de but. <input type="checkbox"/> À partir de plusieurs phrases contenant différentes propositions incises, faire discuter du changement de sens que provoque leur disparition. ■ Le sens d'une phrase et la situation de communication. <input type="checkbox"/> À partir de l'expérience langagière des élèves, faire découvrir comment le sens d'une phrase sans verbe conjugué dépend du contexte verbal et de la situation de communication. ■ Éléments de la syntaxe du discours qui permettent ou facilitent la compréhension : <ul style="list-style-type: none"> • l'alinéa, • les sous-titres, • des expressions comme « premièrement », « ci-dessus », « comme il vient d'être dit », « en conclusion », etc. <input type="checkbox"/> À partir de textes appropriés, faire découvrir comment les alinéas, les sous-titres et certaines expressions servent à révéler l'organisation du discours.

(suite page 104)

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
<p style="text-align: center;">■</p> <p style="text-align: center;">□</p> <p style="text-align: right;"><i>(suite page 105)</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• faire observer, s'il y a lieu, que certaines structures syntaxiques correspondent à une variété de langue autre que celle utilisée dans l'ensemble du discours, et faire modifier au besoin. <p>Note : Pour les cas qui n'ont pas été retenus au programme de ce degré ou des degrés antérieurs, le maître indique aux élèves les modifications à faire.</p>

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	ACQUISITION DE CONNAISSANCES
	<p>■ Les variétés de langue :</p> <ul style="list-style-type: none">• populaire,• familière,• soutenue. <p>□ À partir de l'expérience langagière de l'élève ou d'exemples appropriés, faire observer que certaines structures syntaxiques révèlent la variété de langue d'un discours. Faire identifier certaines situations où il conviendrait d'utiliser l'une ou l'autre de ces variétés.</p>

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
<ul style="list-style-type: none">■ Aspect du discours qui contribue à faciliter la lecture et à maintenir l'intérêt :<ul style="list-style-type: none">• la variation dans le choix des structures et des types de phrases.□ À partir de l'expérience des élèves ou d'exemples appropriés, faire découvrir différentes façons d'exprimer des points de vue particuliers ou des circonstances de temps, de cause, etc. (emploi de l'adverbe, de complément circonstanciel, de subordonnée relative, de participiale; mise en évidence par l'inversion; utilisation de la nominalisation, de la phrase passive ou impersonnelle; etc.).□ À partir d'un texte dont la majorité des phrases présentent la même structure, faire observer que le fait de changer les structures et les types de phrases contribue à créer une variété propre à maintenir l'intérêt.■□	

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	

PRODUCTION

ÉCRIRE ET PARLER

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS

- l'orthographe d'usage

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants :

- **Éléments de l'orthographe d'usage à maîtriser par automatisme, par raisonnement, à l'aide du dictionnaire ou de toute autre source d'information :**

- parmi les cas retenus au programme de 1^{er}, 2^e et 3^e secondaire, ceux qu'un diagnostic révélera comme devant être traités.

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

À l'occasion de la rédaction d'un discours, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils tiennent compte du fonctionnement de l'orthographe d'usage.

Cette objectivation se fera à l'aide de l'activité suivante :

- faire vérifier si les mots utilisés respectent les contraintes de l'orthographe d'usage.

Note : Pour les mots ou groupes de mots correspondant à des cas qui n'ont pas été retenus au programme de 2^e et 3^e secondaire, le maître indique aux élèves comment les écrire.

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE	

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	

PRODUCTION

—

ÉCRIRE ET PARLER

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS

- L'orthographe grammaticale

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants :

- **Éléments de l'orthographe grammaticale à maîtriser par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information :**

Les verbes

- l'accord des verbes usuels suivis de leur sujet, aux modes et aux temps que les élèves utilisent ;
- l'accord des verbes usuels dont le sujet est un nom collectif suivi d'un complément ;
- l'accord des verbes usuels dont le sujet comprend deux termes unis par *ou*, *ni*, *comme*, etc. ;

Les adjectifs

- l'accord de *demi*, *vingt*, *cent*, *mille*, *nu* ;
- l'accord de *quel* interrogatif ou exclamatif ;

(suite page 111)

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

À l'occasion de la rédaction d'un discours, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils tiennent compte du fonctionnement de l'orthographe grammaticale.

Cette objectivation se fera à l'aide de l'activité suivante :

- faire vérifier si les mots utilisés respectent les règles de l'orthographe grammaticale.

Note : Pour les cas d'orthographe grammaticale qui n'ont pas été retenus au programme de ce degré ou des degrés antérieurs, le maître indique aux élèves comment les orthographier.

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
<p>Les homophones</p> <ul style="list-style-type: none">• dont/donc, quand/quant/qu'en, on/ont, n'; <p>Autres cas</p> <p>Ajouter à cette liste les cas retenus au programme de 2^e et de 3^e secondaire et qu'un diagnostic révélera comme devant être traités.</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> À partir d'exemples appropriés, par des jeux de comparaison ou de substitution, faire découvrir et appliquer les règles concernant les cas énumérés ci-dessus.<input type="checkbox"/> À partir de phrases comprenant les cas d'homophonie énumérés ci-dessus, amener les élèves à donner une explication des variations orthographiques de ces homophones.■ Éléments de l'orthographe grammaticale à maîtriser en recourant à une grammaire, à un dictionnaire ou à toute autre source d'information: <p>Les verbes</p> <ul style="list-style-type: none">• la terminaison des verbes usuels en <i>efer</i>, <i>eter</i>, <i>yer</i>, aux modes et aux temps que les élèves utilisent;• l'orthographe des verbes <i>vaincre</i>, <i>rompre</i>, <i>s'asseoir</i>, <i>bouillir</i>, <i>coudre</i>, <i>acquérir</i> et <i>mouvoir</i>; <p>(suite page 113)</p>	

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

PRODUCTION — ÉCRIRE ET PARLER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
<ul style="list-style-type: none">• l'orthographe de verbes comme <i>semer</i>, <i>lever</i>, etc.;• l'accord du participe passé employé avec <i>avoir</i> et suivi d'un infinitif; <p>Les noms</p> <ul style="list-style-type: none">• le pluriel des noms composés;• le pluriel des noms propres; <p>Les adjectifs</p> <ul style="list-style-type: none">• le pluriel des adjectifs composés;• l'accord des expressions désignant la couleur; <p>Autres cas</p> <ul style="list-style-type: none">• l'accord de <i>possible</i>, <i>tel</i>, <i>tout</i>, <i>même</i>, <i>quelque</i>. <p><input type="checkbox"/> À partir de phrases comprenant les cas énumérés ci-dessus, faire découvrir l'utilité de recourir à un dictionnaire, à une grammaire ou à toute autre source d'information.</p>	

COMPRÉHENSION — LIRE ET ÉCOUTER

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

OBJECTION DE LA PRATIQUE

PRODUCTION

ÉCRIRE ET PARLER

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE ET DES DISCOURS

- les éléments prosodiques

ACQUISITION DE CONNAISSANCES	OBJECTIVATION DE LA PRATIQUE
<p>Pour faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de la pratique, amener les élèves à se donner, s'il y a lieu, des connaissances sur les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">■ Éléments prosodiques et manifestations du trac :<ul style="list-style-type: none">• prononciation : escamotage, bafouillement, etc. ;• débit : trop rapide, trop lent, sans pause, etc. ;• volume : trop bas, trop haut, etc. ;• intonation : non variée, récitative, chantante, etc.□ À partir de l'expérience langagière des élèves, faire identifier les manifestations du trac au plan des éléments prosodiques, et faire énumérer ce qui, dans une situation de communication, peut causer le trac (interlocuteurs inconnus, trop nombreux, non familiarité avec le sujet traité, préparation incomplète, timidité, etc.).	<p>À l'occasion de la production d'un discours oral, amener les élèves à reconnaître dans quelle mesure ils ont tenu compte des éléments prosodiques.</p> <p>Cette objectivation se fera à l'aide des activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• faire reconnaître, à l'aide des réactions des récepteurs, si la prononciation, le débit, le volume et l'intonation révélaient la maîtrise du trac ;• faire relever ce qui, dans la situation de communication, pouvait contribuer à créer le trac ;• faire observer dans quelle mesure la prononciation révèle à quelle variété de langue appartient leur discours ;• faire observer, s'il y a lieu, les façons de prononcer qui sont les traits propres à la communauté québécoise ;• faire reconnaître, à l'aide des réactions des récepteurs, si la prononciation, le débit et le volume ont favorisé la réception de leur discours ;• faire reconnaître, à l'aide des réactions des récepteurs, si l'intonation a contribué à faciliter la compréhension et à maintenir l'intérêt.

**TERMINOLOGIE
ASPECTS OBLIGATOIRES DU PROGRAMME
ÉVALUATION**

TERMINOLOGIE

Pour mener à bien les activités de pratique, d'objectivation de la pratique et d'acquisition de connaissances, le maître et les élèves doivent recourir à une terminologie qui leur permet de nommer et de décrire l'objet de leur réflexion. Cette terminologie n'a pas à être enseignée de façon systématique ; elle s'acquiert progressivement par le biais des activités d'apprentissage. Voici la liste des principaux termes et des principales expressions que le maître et les élèves auront à utiliser lors des activités menées en classe :

- situation de communication, intention de communication ;
- *les termes servant à désigner les discours* : récit d'aventures, conte, article, etc. ;
- description, descriptif ;
- information, fait, opinion, événement, circonstance, condition, caractéristique, rapport, point de vue, attitude, sentiment, argument, ordre, consigne, thème, vraisemblance, sujet ;
- événement déclencheur, situation initiale, situation finale, déroulement, noeud, déroulement des actions, ordre chronologique, personnage, héros, paroles rapportées, dialogue, traits caractéristiques ; costume, accessoire, décor, mise en scène, comédien ; rime, rythme, assonance, allitération, répétition, métaphore, champ lexical, rôle, valeur méliorative, dépréciative ; variété de langue, familière, populaire, soutenue ; image ;
- synonyme, antonyme, anglicisme, contexte verbal ;
- prononciation, débit, volume, intonation, trac ;
- phrase, déclarative, impérative, exclamative, interrogative, affirmative, négative, complexe ; proposition, relative, subordonnée, complétive, incise ; syntaxe, structure, juxtaposition, coordination ; ponctuation (*et /e*

nom des signes), paragraphe, titre, sous-titre ; lisibilité, variété ;

- nom, verbe, adjectif, pronom, déterminant, conjonction, participe, adverbe ; démonstratif, possessif, personnel, grammatical, relatif, comparatif, superlatif ; *le nom des principaux temps et des principaux modes* ; genre, nombre, masculin, féminin, singulier, pluriel ; sujet, complément direct, complément indirect, complément circonstanciel, apposition, attribut, complément de nom.

Les élèves pourront être amenés à utiliser les mots « émetteur, récepteur, environnement, contexte, discours, narratif, analytique, argumentatif », mais le maître jugera s'il y a lieu de s'en tenir aux expressions équivalentes : celui qui parle, celui qui écrit, l'auteur ; celui qui lit, celui qui écoute, l'interlocuteur, l'auditeur ; les circonstances de temps et de lieu, l'époque ; qui raconte, qui analyse, qui discute, etc.

Les **Contenus d'apprentissage** permettent de savoir à quel degré il y aura lieu d'utiliser tel ou tel terme de cette liste.

ASPECTS OBLIGATOIRES DU PROGRAMME

Les objectifs et le processus d'apprentissage

Les institutions scolaires relevant du ministère de l'Éducation et dans lesquelles le français, langue maternelle, est enseigné à des élèves du niveau secondaire, sont tenues de poursuivre les **Objectifs généraux** et les **Objectifs terminaux** de ce programme d'apprentissage. Elles sont également tenues à ce que l'enseignement du français se fasse selon le processus d'apprentissage commandé par les objectifs retenus : Pratique, Objectivation de la pratique et Acquisition de connaissances.

Les contenus d'apprentissage

Pratique

Les pratiques de compréhension et les pratiques de production sont obligatoires.

Objectivation de la pratique

Les éléments notionnels contenus dans les activités d'objectivation de la pratique sont obligatoires. Cependant, il revient au maître de juger dans quelle mesure les activités énumérées sous la rubrique **Objectivation de la pratique** sont à répéter, à regrouper ou à adapter, tout en respectant le degré de difficulté qu'elles représentent.

Acquisition de connaissances

Les connaissances acquises en classe de français doivent servir à faciliter la réalisation des activités de pratique et d'objectivation de cette pratique. Cependant, il revient au maître de juger dans quelle mesure il y a lieu de faire acquérir des connaissances sur tous les éléments notionnels énumérés sous la rubrique **Acquisition de connaissances**. Quant aux stratégies énumérées sous cette même rubrique, le maître pourra les remplacer par d'autres stratégies, pourvu que ces dernières respectent le même degré de généralisation ou d'abstraction.

ÉVALUATION

Les objectifs de l'enseignement du français concernent les habiletés langagières et les valeurs socio-culturelles. L'évaluation* porte nécessairement sur ces deux aspects.

ÉVALUATION DE L'HABILITÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT ET PAR ÉCRIT

Une habileté ne s'exerce pleinement que dans une situation qui en motive et qui en justifie l'exercice. En classe de français, ce sont donc les pratiques de compréhension et de production de discours qui fourniront des renseignements pertinents sur la maîtrise des habiletés langagières. De plus, comme il existe une certaine corrélation entre la maîtrise d'une habileté et la capacité d'objectiver son propre comportement, l'évaluation des

habiletés langagières de l'élève pourra donc aussi se faire par le biais d'activités d'objectivation.

L'évaluation par le biais des pratiques de discours

L'évaluation* de la maîtrise d'une habileté par le biais d'une pratique repose sur l'observation du comportement de l'élève lors de cette pratique. Ainsi l'habileté à écrire et à parler se manifeste directement par les productions orales et écrites de l'élève. L'analyse des discours qu'il produit constitue donc une importante source de renseignements pour évaluer ses habiletés langagières. À cette analyse des discours, on peut ajouter l'observation de la capacité de l'élève à s'autocorriger. En effet, les parties du discours que l'élève modifie lui-même fournissent des indications précises sur ses habiletés.

Contrairement à l'habileté à écrire et à parler, l'observation du comportement de l'élève pendant qu'il lit ou qu'il écoute, fournit peu d'indices sur son degré de compréhension d'un discours lu ou écouté. Ce n'est qu'indirectement, à partir des réactions verbales ou non verbales de l'élève, qu'on peut obtenir certaines informations quant à la maîtrise relative de cette habileté. Ainsi, il serait justifié d'évaluer l'habileté à lire et à écouter par le biais de pratiques, à la condition que l'élève participe activement à la communication, en réagissant verbalement ou en posant des gestes étroitement liés au sens du discours lu ou écouté (ex. : exécuter correctement des instructions).

Qu'il s'agisse d'évaluer l'habileté à comprendre ou à produire un discours, l'observation du comportement de l'élève doit porter sur des aspects précis. Globalement, ces aspects correspondent aux différentes composantes de la situation de communication et aux différents éléments du fonctionnement de la langue et des discours. En effet, c'est en observant dans quelle mesure l'élève a

* Dans tous les paragraphes qui suivent, les mots **évaluation** ou **évaluer** ne désignent aucune technique particulière d'évaluation (test, examen, concours, etc.) ; ils désignent le fait de porter un jugement à partir de certains critères.

tenu compte de son intention de communication, des caractéristiques de l'émetteur ou du récepteur, des circonstances de temps ou de lieu, des contraintes lexicales ou syntaxiques, etc., qu'il sera possible d'évaluer ses habiletés langagières par le biais des pratiques.

L'évaluation par le biais d'activités d'objectivation

L'évaluation des habiletés langagières par le biais d'activités d'objectivation repose sur l'hypothèse qu'il existe une certaine corrélation entre la maîtrise d'une habileté et la capacité de décrire, d'expliquer ou d'évaluer son comportement ou l'objet de son action. Ainsi, l'élève qui serait capable, à la suite d'une lecture, d'expliquer le lien entre les caractéristiques d'un personnage et le déroulement des actions, révélerait, dans une certaine mesure, qu'en lisant le texte, il en a tenu compte, ou même qu'en lisant d'autres textes semblables, il est capable de tenir compte de tels rapports.

Si la corrélation entre la maîtrise d'une habileté langagière et la capacité d'objectiver son comportement permet de porter un jugement sur cette maîtrise, il y a lieu de le faire avec une certaine prudence. En effet, il n'est pas permis de conclure que celui qui serait incapable d'expliquer verbalement un aspect de son action (ou de l'objet de son action), soit pour autant incapable d'en tenir compte en agissant. De même, il n'est pas permis non plus de conclure que celui qui serait capable d'expliquer verbalement un aspect de son action (ou de l'objet de son action), soit pour autant capable d'en tenir compte au moment où il pose cette action.

Les activités d'objectivation susceptibles de servir à l'évaluation des habiletés langagières correspondent en tous points aux manifestations énumérées dans les objectifs terminaux.

L'évaluation des habiletés langagières et les objectifs terminaux

L'évaluation des habiletés à comprendre ou à produire un discours doit nécessairement tenir compte de l'âge de l'élève et de son développement social, affectif et

cognitif. Il s'ensuit que toute évaluation faite par le biais de pratiques de discours ou par le biais d'activités d'objectivation tiendra compte de cette dimension en se donnant un portrait des habiletés langagières des élèves d'un degré donné. Ce portrait correspond à l'ensemble des comportements que décrivent les objectifs terminaux. En effet, ces objectifs proposent un choix de discours que l'élève d'un degré donné doit pouvoir comprendre ou produire, et se réfèrent constamment aux éléments notionnels retenus pour ce degré. Le rôle de l'évaluation consiste alors à déterminer dans quelle mesure les habiletés de l'élève coïncident avec ce portrait, s'en rapprochent ou s'en éloignent.

L'évaluation des connaissances

En classe de français, les connaissances enseignées doivent servir aux activités de pratique et d'objectivation de la pratique. L'essentiel est donc d'évaluer dans quelle mesure l'élève est capable d'appliquer, par automatisme ou par raisonnement, les connaissances enseignées. Cette évaluation fournit plus de renseignements pertinents sur la maîtrise des habiletés que celle qui consiste à vérifier, auprès des élèves, ce qu'ils savent, par exemple, des règles d'accord du participe ou des caractéristiques du conte merveilleux. Évaluer dans quelle mesure une connaissance enseignée est devenue opérationnelle, c'est vérifier dans quelle mesure cette connaissance a modifié la pratique de l'élève, ou c'est vérifier quelle utilisation il en fait dans une activité d'objectivation de la pratique.

L'évaluation des connaissances en dehors des activités de pratique et d'objectivation de la pratique révèle ce que l'élève sait. Une telle évaluation se justifie dans la mesure où certaines connaissances théoriques constituent un outil dont on doit consciemment se servir pour résoudre, par exemple, certaines difficultés orthographiques. Évaluer des connaissances en soi, c'est donc évaluer dans quelle mesure l'élève possède certaines informations utiles sans pour autant évaluer dans quelle mesure elles servent à ses habiletés langagières.

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES RATTACHÉS AUX VALEURS SOCIO-CULTURELLES

Le but de l'enseignement du français quant aux valeurs socio-culturelles véhiculées par la langue et les discours est, globalement, d'amener l'élève à se situer par rapport à ces valeurs. Comme la perception des valeurs varie selon chaque individu et en fonction de son histoire personnelle, et comme l'acceptation ou le rejet de certaines valeurs touche l'autonomie de la personne humaine, l'évaluation, en ce domaine, exclura toute forme de jugement moral de l'élève. L'évaluation ne portera pas sur le contenu des activités proposées aux élèves, mais plutôt sur la façon dont ils les ont vécues. L'intérêt ou l'indifférence qu'un élève manifeste pour certains types de textes et tous ses commentaires personnels constituent globalement les principales pistes d'observation permettant d'évaluer la participation de l'élève aux activités proposées pour l'amener à se situer par rapport à certaines valeurs véhiculées par la langue et les discours. Compte tenu de l'évidente subjectivité d'une telle évaluation, les jugements portés devront toujours être prudents et nuancés.